Les Halles – Comité Permanent de Concertation

GTT Jardin

Séance du mercredi 8 octobre 2008

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

MADAME ANNE HIDALGO, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE

En présence de

MADAME FABIENNE GIBOUDEAU, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉE DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT ;

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRIE DU 1ER ARRONDISSEMENT ;

MONSIEUR JACQUES BOUTAULT, MAIRE DU 2ÈME ARRONDISSEMENT ;

ET

MONSIEUR THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION

Participants

Partenaires et autres intervenants

CCIP
Madame Anne BAYOL

Agence SEURA
Monsieur David MANGIN
Monsieur Jean-Marc FRITZ
Monsieur Philippe RAGUIN

Agence Berger et Anziutti architectes
Monsieur Patrick BERGER
Monsieur Jacques ANZIUTTI
Monsieur Mathieu MERCURIALI

COTEBA
Monsieur Mathieu ESNARD

Conseillers de Quartier

Conseil de Quartier des Halles
Madame Dominique GOY-BLANQUET

Conseil de Quartier 1er, les Verts
Madame Gisèle CHALEYAT

Conseil de Quartier Saint Merri
Monsieur Laurent PETIT

Associations

Amicale du 118 rue Rambuteau
Madame Barbara BLOT

AFC
Monsieur Jean FOUQUET-LAPAR

Association de défense des riverains « Chatelet les Halles »
Monsieur Jacques CHAVONNET

Association « Accomplir »
Monsieur Gilles POURBAIX
Monsieur Bernard BLOT
Madame Jacqueline GOURIO
Monsieur REDADE

Association « les Bachiques Bouzouks »
Madame Elisabeth BOURGUINAT

Association Emmaüs, DTPC
Madame Pascale GAUTIER

Association « Glob'Halles »
Monsieur Régis CLERGUE DUVAL
Monsieur Alain LE GARREC
Madame Pascale EIMER

Conseil Syndical 5/7 rue des Innocents
Monsieur Jean-Pierre MARTIN

Conseil syndical 51-53 rue St Sauveur
Monsieur Arom MIZRAHI

Eglise Saint-Eustache
Monsieur Luc FORESTIER
Maria BASILE

GIE du Forum des Halles
Monsieur André LABORDE

Institut d'Urbanisme de Paris
Madame Jodelle ZETLAOUI-LEGER
Madame Camille GARDESSE

Les jardiniers du 4ème arrondissement
Monsieur Guy DEPROIT

Qualité de vie et sécurité autour de St Eustache
Monsieur Jean POYET

Autres :
Madame Annie CLUZEL
Madame Marianna VETTORETTI

Ville de Paris

Cabinet du Maire de Paris
Monsieur François POUPARD

Cabinet de Mme Anne HIDALGO
Monsieur Renaud PAQUE

Cabinet de Mme Seybah DAGOMA
Madame Dominique MAGNIETTE

Cabinet de Mme Fabienne GIBOUDEAUX
Monsieur Nicolas RIALAN

Cabinet du Maire du 1er arrondissement
Monsieur Benoît BOUANCHAUD

Direction Economique et de l'Emploi
Madame Nadia BAYAN

Secrétariat Général - Mission Les Halles
Monsieur Bernard FRANJOU
Monsieur Olivier AUTRET
Monsieur François BODET
Madame Florence VELIN

DEVE
Madame Ghislaine GEFFROY
Monsieur Christian DAUNAT
Monsieur Thierry PHILIPP
Madame Ghislaine CHARDON
Madame Christel BRUNET
Monsieur Maurice SCHILIS

MME ANNE HILDAGO, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE : Pour bien visualiser les choses, nous avions, lors des précédents groupes de travail et lors des réunions de concertation, évoqué des pistes d'évolution sur lesquelles nous souhaitions travailler. Elles étaient portées en grande partie par les demandes des riverains et des associations, mais aussi par nos propres demandes. Aujourd'hui, la présentation qui va être faite du projet concerne notamment :

- La création d'un passage dans l'axe du transept de Saint-Eustache, sur la traversée nord-sud du jardin.

- La place René Cassin, sujet dont nous avons beaucoup débattu

- La Canopée, les lisières d'arbres, et la relation entre Canopée et jardin.

Je vais passer la parole à Fabienne GIBOUDEAUX puis à Jean-François LEGARET, Maire du 1er arrondissement. Le garant de notre concertation souhaite s'exprimer tout de suite après. Je vous proposerai dans l'organisation des travaux que nous ayons d'abord la présentation du PowerPoint avant les expressions des uns et des autres.

Je propose que le garant de la concertation, M. LE ROY, soit le passeur de parole, si tout le monde en est d'accord ce soir.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX, ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, CHARGÉE DES ESPACES VERTS : Bonsoir. Ce soir, j'ai souhaité que nous ayons une maquette, en support à nos débats. Il était important de remettre le projet du jardin dans un ensemble d'aménagements et dans l'interface avec la Canopée, c'est pourquoi nous tenons cette réunion avec une maquette. Il était important pour nous d'avoir l'ensemble du projet.

C'était aussi une volonté d'avoir le fruit d'un travail de l'équipe Seura et de l'équipe Berger Anziutti sur l'ensemble du projet. Je l'ai toujours dit depuis le début, le projet du jardin est intimement lié au projet de la Canopée. Donc, nous vous montrons un projet d'ensemble ce soir. Nous allons aborder les points importants, tels que la Place René Cassin, le lien avec Saint-Eustache et aussi l'interface avec la Canopée à partir d'une maquette et d'un projet d'ensemble.

C'est dans cet esprit que je souhaite qu'on travaille ce soir. Cette réunion est importante, car il faut démarrer ce projet dans sa phase opérationnelle. Pour cela, il y a des rythmes dans la concertation.

Il y a eu une concertation assez longue avec plus d'une trentaine de réunions (voire 40) sur ce projet. A un moment donné, on doit acter des principes d'aménagement afin que les équipes puissent commencer à travailler, et qu'on engage les premières phases de travaux, sachant que nous nous sommes engagés à livrer dans un premier temps la partie sud du jardin, où il y aura les jeux d'enfants. Un cahier des charges a été examiné en groupe de travail. Il va donner lieu à un travail d'équipe de concepteurs de jeux. Tout cela avance.

Pour que cela avance de façon opérationnelle, il faut que ce soir l'avant-projet soit abouti et que nous puissions avancer sur l'ensemble du projet.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRE DU 1ER ARRONDISSEMENT : Je serai bref, nous sommes surtout là pour vous entendre et vous écouter. Juste un mot sur la méthode, tout ce que j'entends sur le projet des Halles montre une grande impatience, beaucoup d'interrogations mais aussi beaucoup d'espoir sur la Canopée.

Nous savons encore relativement peu de choses sur la Canopée, sur cette future construction. Il y a beaucoup moins d'impatience et beaucoup moins d'attente sur le jardin. Il y a des imperfections dans le jardin, des détails qu'il faut certainement corriger.

Je considère qu'il reste du chemin à parcourir par rapport aux premières esquisses sur le jardin qui étaient une théorie « jusqu'auboutiste ». Il y a des améliorations, notamment la traversée nord-sud qui me paraît un point important dans l'axe Pont Neuf – Saint-Eustache.

Je regrette certains aménagements de détail.

Je ne vais pas juger la proposition faite sur la Place René Cassin. Je suis intéressé de connaître vos réactions. Pour l'instant, j'ai une réaction un peu nuancée.

Sur le Jardin Lalanne, autre point sensible, il n'y a aucune préservation ni même aucune évocation.

Sur ces points, nous serons certainement amenés à y revenir.

La fois dernière, nous avons abordé la traversée cyclable. Je n'ai pas noté un enthousiasme général de la part des riverains et des associations. On nous a expliqué qu'on ne devait pas être les seuls à s'exprimer, mais il faudrait quand même que notre avis soit pris en compte.

Je me bornerai à ces propos liminaires pour être très brefs et vous laisser le plus amplement possible la parole.

M. THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION : Bonjour, avant de commencer le débat sur notre important sujet d'aujourd'hui, j'ai un mot à dire sur ce qui nous a tous choqué cette semaine, à savoir une lettre anonyme qui a pris à parti un certain nombre de participants à cette concertation sans les désigner toujours clairement et parfois en les désignant. Cela nous a tous choqués.

Pour ne pas en parler pendant toute la séance, je voudrais faire deux commentaires à ce sujet, en essayant de répercuter ce que j'ai entendu des diverses réactions.

Il y a une vie inter-associative, qui comprend des hauts et des bas, dont j'ai découvert l'intensité au fond dans cette concertation depuis deux ans. Je crois que la concertation est l'occasion de ces échanges entre associations. La première leçon que je tire de cet épisode, est que nous devons tous faire l'effort d'éviter que l'histoire des relations entre les associations occupe nos réunions.

Elle a occupé trop, je crois, l'unique réunion publique du mois de juillet, et elle ne doit pas occuper nos réunions de concertation. Nous devons y faire attention. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir de vie inter-associative, mais elle ne doit pas occuper notre terrain ici.

Je voulais souligner l'écart que cette lettre anonyme marque par rapport à nos modes d'expression. Il y a une vraie question. Je sais bien ici que le débat est souvent très vif, parfois trop, et moi-même comme garant je n'ai pas toujours su éviter que soient mis en cause, à mon avis indument les fonctionnaires et les maîtres d'œuvre de l'opération. Les échanges avec les élus : à chacun son style !

Mais, faire une lettre anonyme, ce n'est plus le débat public. Je crois que nous sommes tous d'accord pour condamner cela ; ce qui signifie qu'on ne le refait pas et qu'on prend toutes les précautions pour l'éviter. Je dis cela pour les questions que pose la diffusion des listes.

Je dis cela, en vous demandant, si vous le voulez bien, de ne pas rebondir sur ce sujet, cela donnerait trop d'importance à quelque chose qui n'en a pas autant que cela.

Sur la méthode, aujourd'hui, je vais donner la parole pour commencer à David Mangin et Jean-Marc Fritz pour présenter le PowerPoint prévu, dont vous avez tous en partie eu connaissance grâce à la diffusion faite.

La Ville, maître d'ouvrage, affiche l'importance qu'elle accorde à cette réunion sur les questions posées, sur ce qu'elle pense avoir entendu de la concertation sur le jardin depuis le début, et sur quoi elle interroge les participants à la concertation.

Je voudrais qu'on se concentre là-dessus plus que sur les contestations que l'on peut avoir entre nous sur les méthodes. On reparlera sûrement des méthodes, mais aujourd'hui, nous n'avons pas beaucoup de temps et c'est une réunion importante, chacun doit pouvoir s'exprimer.

Je distribue maintenant la parole en commençant par Jean-Marc Fritz ou David Mangin.

M. DAVID MANGIN, SEURA : Jean-Marc Fritz va parler des images qui ont été envoyées, mais je voudrais surtout insister sur le fait que la Ville (et je l'en remercie) a fait l'effort de faire venir la maquette ici. Je pense que nous devons travailler sur la maquette.

Je n'ai pas une religion folle des maquettes, je sais aussi qu'elles peuvent tricher. Les arbres doivent pousser, tout cela doit vivre et doit bouger. Je pense que nous avons beaucoup souffert de réactions, de vues et de discussions très en plans de tracés, des passages, etc. C'est une maquette d'étude que nous avons refaite pour qu'elle soit plus présentable, spécialement pour l'occasion. Patrick a aussi fait une maquette pour montrer l'articulation entre l'un et l'autre. Elle est un peu distante par rapport à nous, mais cela permet d'avoir un rapport égalitaire par rapport à la vision de la maquette. Je ne sais pas si vous avez pu vous en approcher avant, mais je souhaite vraiment que l'on voit les choses un peu en volume, qu'on relativise les hauteurs par rapport à certaines discussions. C'est pour cette raison que la maquette est là, ce n'est pas juste pour montrer des plans, des arguments ; mais parlons à partir d'une vision plus concrète et plus partageable de ce projet.

M. JEAN-MARC FRITZ, SEURA : Je vais vous présenter les quelques images qu'on vous a diffusées cette semaine. Il nous a paru intéressant pour comprendre l'étape actuelle du projet de revenir sur quelques étapes, en tout cas de bien comprendre la progression du projet, et les réponses apportées à un certain nombre de vos remarques sur ce sujet.

Effectivement, il y a deux sujets importants : la frange nord et la continuité avec la Canopée. Il nous a semblé très important de voir ces points particuliers dans le contexte global du jardin, et de ne pas les isoler, car les interactions entre les différentes parties du jardin sont importantes. Ce jardin marchera s'il trouve une cohérence.

On pourra continuer à travailler sur des points particuliers et faire évoluer le jardin dans son ensemble, à condition de bien se rappeler qu'il y a un tout, et que ce projet ne marchera que s'il a une force dans son ensemble.

C'est pourquoi les premières images de cette projection vont parler de l'évolution du projet depuis l'étude de définition d'une part en 2003/2004, la première présentation du projet qu'on vous a faite en 2006, les évolutions de 2007 et les évolutions plus récentes.

Au stade de l'étude de définition, notre but était de faire le plus grand jardin possible. C'était une idée extrêmement simple au départ et de localiser l'émergence sur le forum dans la partie est de ce jardin, pour le dégager et retrouver la grande dimension du site.

Un autre de nos objectifs était de retrouver des continuités piétonnes sur le site, c'est pour cette raison que nous avons développé cette idée à l'époque d'un cours central que nous avons même appelé « Ramblas », qui partait de la Bourse du Commerce et arrivait jusqu'au Boulevard de Sébastopol. Nous avons également développé les idées de suppression d'un certain nombre de trémies, d'obstacles et de cloisonnements pour arriver à un jardin ouvert, de plain-pied, accessible, et au maximum décloisonné.

<u>L'étape suivante</u>

En 2006, nous avons prolongé ces idées. Nous sommes revenus un peu sur la largeur de ce grand cours central, qui donnait un espace assez minéral. On nous en a fait la remarque parfois même le reproche. Donc, on est revenu à une largeur qui correspond assez bien aux largeurs de passage d'un certain nombre de cheminements dans le quartier, c'est-à-dire environ 11 mètres de large.

On a poursuivi cette idée d'un espace le plus végétal possible en développant une grande prairie entre deux lisières plantées, l'une au sud et l'autre au nord. On a rajouté des choses, que nous n'avions pas pensé mettre lors de l'étude de définition, principalement des jeux d'eau dans toute la partie est du site, et un jardin de musique dans la partie sud de cette bande.

On a tenu compte de la nouvelle organisation à venir, car à ce moment-là il n'y avait pas encore la Canopée sur ce site, avec l'un des points d'entrée au centre du forum, et donc ces relations entre cette émergence, au nord les rues Montorgueil, Rambuteau, Turbigo et Montmartre, et au sud la rue du Pont Neuf.

Evolutions 2007

Prise en compte des demandes concernant les surfaces de jeux d'enfants. Elles ont été très largement augmentées par rapport à la proposition initiale. On est arrivé à 3.870 m² de surface de jeux d'enfants. On a développé une première réflexion sur la manière de traiter cette frange nord du jardin le long de la façade sud de l'église Saint-Eustache.

Un rappel pour voir l'emprise de la Place René Cassin dans le site, mesurée à l'extérieur des emmarchements circulaires, donc avec une différence de niveau qui n'est pas notée ici mais qui est assez importante, car il y a plus de 3 mètres de différence entre le bas et le haut de cet espace, et donc la confrontation entre le projet et cet espace dans sa configuration actuelle.

Voici donc une image de ce projet développant une grande prairie entre deux lisières, et le projet développé par Patrick Berger et Jacques Anziutti de la Canopée, ainsi que la manière dont la connexion s'appuie sur les lisières plantées, révélant la grande dimension du site. Cette prairie rentre sous la Canopée.

En fait, il y a une véritable entente spatiale au niveau de la connexion entre le jardin et la Canopée sur ce plan. Voici le projet, tel qu'il a été approfondi tout l'été.

Les points d'évolution principaux

Principalement la frange nord, avec la restitution d'un espace de rencontres face au transept sud de Saint-Eustache, et la manière de traiter cette bande de contact entre le jardin et la Canopée.

On va donc se focaliser un peu plus sur les deux sujets de ce soir : la frange nord, toujours selon les quatre étapes, telle qu'elle se présentait en 2004, lorsque nous avons remis l'étude de définition. A l'époque, ce n'était pas une grande prairie mais une grande pelouse avec un certain nombre d'îlots plantés, et au sud le cours.

En 2006 : apparition de cette lisière nord, fortement plantée, sur laquelle nous avons eu un certain nombre de remarques.

Premières évolutions de 2007 : l'apparition d'un dégagement le long de la façade sud, et surtout une première réflexion sur le parvis d'entrée de la façade ouest (parvis d'entrée principal de l'église), et la manière dont cette jolie place triangulaire pouvait se connecter avec le jardin, d'une part par une entrée complètement minérale et d'autre part par un accès que nous avions créé à l'époque vers la prairie centrale.

L'époque actuelle : On a un peu réorganisé cet espace de contact entre le jardin et la façade sud de l'église en réinstallant cet espace de rencontre dans un amphithéâtre végétal. L'idée consiste à reconstituer cette forme circulaire par une sorte de théâtre de verdure, un hémicycle végétal avec un certain nombre d'emmarchements.

En fait, on a une succession d'emmarchements et de plateaux. S'il y a passage, ce sont des emmarchements et latéralement ce sont des plateaux sur lesquels on peut s'asseoir plus facilement, et sur lesquels on pourra également disposer des bancs ou du mobilier urbain pour se poser.

Cette connexion entre la prairie centrale et cet espace sera dans la continuité de l'axe qui vient de la rue du Roule et de la Rue des Prouvaires. On a sorti cette image pour montrer l'allégement du dessin des arbres et que vous compreniez bien qu'il y a à la fois un espace complètement dégagé du point de vue végétal, et que toute la bande au sol est dégagée. Ces espaces latéraux sont des espaces sur lesquels il y a des plateaux successifs qui descendent assez doucement, et montrent une différence de niveaux fortement amoindri. En fait, on peut se poser partout sur toute cette bande. Il y a bien sûr cet espace sous la lumière (sous le soleil) mais latéralement sous les arbres des espaces à l'ombre permettent également de voir l'église.

On a superposé la trace actuelle de la partie basse de la Place René Cassin. Actuellement, les passages le long de l'église Saint-Eustache sont relativement étroits. Donc, on a élargi ces passages d'une part en repoussant un peu cette limite et d'autre part en mettant dans le projet également des

nouvelles portes d'accès au forum en essayant de faire en sorte que ces portes ne fassent plus obstacle, notamment par la grande grille qui fait le tour de la porte Saint-Eustache, sur les continuités piétonnes, sur les continuités visuelles.

On constate également que la partie basse de la Place René Cassin est également assez éloignée. En fait, la recréation de cet espace circulaire face à l'église se fait principalement par une sorte d'amphithéâtre végétal. On n'arrive pas à aller aussi loin que l'extrémité courbe de la Place René Cassin dans sa partie basse. Mais, latéralement, il y a ces espaces dont je parlais tout à l'heure, sur lesquels on peut effectivement s'installer et profiter du site et du monument.

Le deuxième point sur lequel nous avons avancé cet été, avec Patrick Berger et Jacques Anziutti, porte sur la continuité avec la Canopée.

Un rappel des premières intentions : au moment de l'étude de définition, on avait fortement planté dans ce secteur, et on avait déjà développé cette idée d'une véritable connexion végétale entre le jardin et l'émergence au-dessus du forum.

Dans l'image de 2006, on avait placé tous les flux qui sortaient du forum dans cet espace, avec une occupation assez importante de bassins en eau, avec des jets d'eau et des jeux d'eau, des bassins qui pouvaient être également secs avec des jeux d'eau, et la partie sud avec un kiosque à musique qui permettait de retrouver un emplacement pour un certain nombre d'événements.

Les derniers développements sans souci, c'est-à-dire que les deux équipes ont travaillé ensemble sur la maquette principalement (ces dessins ont été faits d'après les évolutions mises au point sur la maquette) concernant la continuité de la partie centrale vers la Place Basse, sur la question de la liaison entre les lisières et les ailes de la Canopée et sur la question des flux de passages piétons entre l'espace de la Canopée et le Jardin.

On l'a imagé ainsi : les deux lisières ont été densifiées et poursuivies pour se rapprocher de la Canopée, ce qui n'était pas le cas avant. On a tenu compte du fait aussi que des flux un peu différents de ceux qu'on avait imaginés pénétreront dans le jardin depuis la Canopée.

Il y a d'abord ce parcours qui vient de la Place Basse par les grands escalators et les grands escaliers, qui ne peut aller vers le cours central mais également se difracter dans cet espace, et il y a ces deux parcours croisés imaginés par Patrick Berger et Jacques Anziutti, permettant de trouver une relation habile entre la Place Joachim du Bellay, la rue Rambuteau, et ces parcours qui ramènent vers le jardin et qui eux également peuvent se difracter en arrivant à cet endroit.

Ainsi, au lieu d'avoir un espace bâti sur un axe unique, on a un espace d'un genre un peu nouveau par rapport à ce qui était prévu jusqu'à présent, c'est-à-dire une sorte d'espace un peu poreux, à savoir un espace dans lequel les flux doivent pouvoir passer un peu dans tous les sens et se trouver quand même dans un espace végétal.

Au lieu d'avoir une grande allée diagonale, telle qu'on l'avait prévue, on a fait en sorte que les gens qui viennent d'ici du nord, puissent revenir vers le cours central ou vers le kiosque à musique, et ainsi de suite pour tous les parcours.

Donc, c'est véritablement une idée de porosité pour le passage des piétons dans cet espace.

Après, il y a des choses que vous pourrez mieux voir en maquette qu'en plan. L'idée est que petit à petit la végétation s'abaisse dans la hauteur des plantations, lorsqu'elles s'approchent de la Canopée, pour commencer les descentes et atteindre les niveaux inférieurs du cratère. C'est un mouvement plus visible sur la maquette.

Vous avez également souhaité que l'on détaille les rives nord et sud du jardin, et la question de cette différence de niveaux. Il y avait des inquiétudes sur le fait qu'on pouvait risquer de construire des murs de chaque côté du jardin, ce qui n'est effectivement pas le cas.

On vous a sorti une série de coupes. Vous avez à chaque fois un plan de repérage en haut à droite de l'image. Cette première coupe est placée au droit de ce parvis d'entrée ouest de l'église.

Actuellement, la différence est de 3,4 m sur le site entre la partie haute et la partie basse rue Rambuteau avec une série d'emmarchements assez importants.

Nous proposons d'abaisser ces sur-hauteurs et faire en sorte que cette différence de niveaux se réduise à 1,4 m tout compris. On s'est calé altimétriquement sur le pied des arbres du mail côté Berger, qui nous sert un peu de référence altimétrique sur l'ensemble du site ; ce qui n'empêche pas d'avoir un certain nombre d'endroits avec des ondulations, des surélévations, mais globalement il y a un plateau avec une cote de référence de 35,60 environ.

Le long de la façade sud de Saint-Eustache, actuellement, on observe des différences assez importantes avec des élégissements de 1,92 m par rapport à la rue de Rambuteau, et cette partie haute avec une sorte de véritable talus. Ce talus est abaissé, et on trouve une pente en continuité dans cette bande qui regarde Saint-Eustache. On réduit cette hauteur à environ 1,25 m entre la rue Rambuteau et la partie supérieure.

Un peu plus loin, sur la Place René Cassin, cette différence de niveau dont je vous parlais, précisément de 3,19 m, car la Place René Cassin est en creux ; en retravaillant cet espace, on arrive à réduire de 3,19 m à 1,06 m la différence de niveau. Donc, également, une véritable continuité qui facilite l'accès vers le jardin et la communication entre la partie nord du site et le jardin.

Côté Berger, c'est beaucoup plus simple car on ne touche pas du tout aux actuelles différences de niveaux, car le jardin est à cet endroit-ci calé sur le mail. La rue Berger ne pouvant être abaissée (pour cette partie) entre l'existant et le projet, au droit du jardin, il n'y a pas de différence. Par contre (et cela concerne un dossier voisin, mais tout se tient) le fait d'inclure la rue Berger dans le secteur piétonnier permettra de supprimer les encaissements qui permettent le passage des véhicules et de retrouver également un espace de circulation beaucoup plus convivial sur la partie sud du jardin.

Un peu plus loin sur la porte Pont Neuf, c'est également très simple, car il n'y a pas de changement altimétrique donc il n'y a pas de construction également de mur ou de talus le long de la rive sud du jardin.

On avait également des demandes d'explication sur les élargissements et leur transformation. La partie basse, c'est la dalle de couverture du nouveau forum. Cet espace blanc représente ces zones un peu troglodytes qui sont partiellement utilisées d'ailleurs par la Direction des Espaces Verts, dans lesquelles il y a aussi quelques ventilateurs et équipements techniques. Des murets en parpaings portent des dalles de béton horizontales, et là dessus est installé l'actuel jardin.

Lorsqu'on intervient et qu'on fait surtout sauter une partie de ces élégissements, on se retrouve avec une possibilité un peu supérieure de plantation. On réinstalle des étanchéités, des modules de vide pour alléger le poids de cet ensemble. Philippe Raguin vous en parlera un peu mieux tout à l'heure, mais il vous l'avait déjà présenté : tout un complexe successif entre de la terre végétale, un mélange de pouzzolane/terre végétale, de la pouzzolane et un massif drainant afin de pouvoir réguler la percolation, c'est-à-dire la traversée par les eaux de pluie ou d'arrosage de ce complexe, et la récupération de ces eaux qui sera après menée dans des bâches situées dans les trémies Coquillière et Berger reconverties.

C'est la fin de la présentation.

M. THIERRY LE ROY : Merci beaucoup Jean-Marc. Je vais prendre les demandes de parole en vous demandant de les formuler. Je vais demander à Bernard de m'aider à les repérer, car la salle est grande.

Je comprends que notre discussion est concentrée sur certains sujets : les propositions nouvelles faites. Il y en a deux, voire trois car vous avez aussi parlé des emmarchements et des lisières nord et sud du jardin.

Sur ces sujets, ce n'est pas la compréhension du changement par rapport à la proposition précédente qui est intéressante mais ce que l'on pense de ce qui est proposé maintenant. C'est ce que la Ville a besoin de savoir et de vous répondre.

MME DOMINIQUE GOY-BLANQUET, CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES : Paule CHAMPETIER DE RIBES et Olivier PERAY ne pouvaient pas assister à la réunion de ce soir. Ils m'ont donc demandé de lire ce texte, auquel je me suis associée.

« Un jardin ou l'espace d'animation du centre commercial.

Hier, c'était un jardin morcelé, cloisonné, jonché d'obstacles. Demain, ce sera un espace vert, découpé en parcelles algorithmées en lanières d'ouverture, traversant, passant, un souvenir de jardin, certes.

Mais, aujourd'hui, plus on nous entraîne à foncer tête baissée dans les chiffons rouges du jardin, moins nous parlons de la Canopée ou du projet des Halles dans son ensemble. Nous avons laissé au vestiaire notre rôle d'expertise citoyenne que la concertation nous autorisait, grâce à la démocratie participative.

Avec habilité, nous avons été instrumentalisés pour ne parler que de la Place René Cassin, de la grosse tête ou du Jardin Lalanne, en occultant soigneusement ce qui aurait pu gêner le principal bailleur du projet.

Car pendant ce temps-là, la Canopée, tel un batracien culmine à 14 m, obstrue les synergies avec les rues mitoyennes, et gonfle ses flans de commerce. Les chalands y deviennent captifs, obligés qu'ils seront de lécher les vitrines et les cafés, faute d'une passerelle qui aurait permis de voir sans toucher, et faute des sorties directes qui auront permis d'échapper un instant aux sirènes de la consommation de masse.

Pendant ce temps-là donc, s'évanouissent les espaces gratuits, le plaisir des promenades, la liberté de choix et de son parcours par des accès rapides.

Pendant ce temps-là, alors que certains s'agitent à discuter de l'emplacement de la grosse tête, le cahier des charges du futur jardin d'aventures n'intéresse pas grand monde. Pourtant, il décidera des jeux que les enfants, petits et grands, auront à leur disposition pour quelques années. C'est avec certitude le tout premier ouvrage qui verra le jour. On peut légitimement se demander si l'intérêt des enfants a guidé certains combats.

Pendant ce temps-là, les cafés s'installent dans le jardin avec leur cortège de nuisances inévitables. Car, comme le dit simplement, l'Association Accomplir, le fait que les cafés soient du côté du jardin nous paraît complètement légitime. Il faut que ce soit agréable pour les clients que nous serons mêmes certainement.

Rappelons-nous, quelques années ont passé, et nous ne savons toujours rien de la salle d'échanges, de l'amélioration de sa sécurité, de sa signalétique, de sa gestion des flux, sinon qu'ils seront inversés en direction du jardin.

Parlons de ce qui fâche en ces temps incertains, l'ignorance totale du moindre chiffrage de l'opération et de sa répartition perdure permettant ainsi aux plus excités le soin de lancer à tout va des chiffres farfelus. Ce sont les mêmes qui avaient plébiscité, puis renié et M. Mangin et M. Berger. Mais, à quelques mois du dépôt du permis de construire, donc au pied du mur, les mêmes constatent habilement que le projet coûtera cher, créera des nuisances, et ils veulent jeter aujourd'hui le bébé avec l'eau du bain.

Revenons sous la Canopée, la programmation des équipements publics est au point mort. A part le relogement du conservatoire, un petit auditorium, une bibliothèque réunissant enfants et adultes, le relogement de l'ADAC (devenu Paris Atelier) et un lieu pour l'expression vocale et gestuelle des sourds et muets, les quelques mètres carrés restant n'ont pas trouvé preneurs et restent à pourvoir.

Les voltefaces et les embardées d'une seule association bruyante nous feraient-elles oublier qu'un seul partenaire, le plus discret, poursuit inlassablement son travail souterrain, élargit toujours et encore l'emprise commerciale, au risque d'asservir tout l'espace public. Comment ne pas voir autrement le hold-up de la lisière, désormais boursoufflée au profit d'une grande dalle événementielle, tout prête à accueillir de nouveaux ballons Nestlé ou d'autres manifestations pseudo culturelles.

Nous comprenons parfaitement que la concertation ne consiste pas à prendre en considération les propositions, même les plus pertinentes des associations.

Mais, consiste-t-elle à picorer systématiquement ici ou là les seules voix toujours minoritaires qui abondent dans le seul intérêt d'une consommation débridée et payante ?

Vous comprendrez donc aisément qu'en l'état vous ne pourrez vous prévaloir de l'assentiment de nos associations pour un tel projet qui reste très en deçà des ambitions déclarées.

Signé : Paule CHAMPETIER DE RIBES, association Curiositas, membre du Conseil de quartier Saint Germain l'Auxerrois, Olivier PERAY Association Paris des Halles et membre du Conseil de quartier des Halles, Dominique GOY-BLANQUET membre du Conseil de quartier des Halles.

M. THIERRY LE ROY : Merci Dominique, bravo pour le style en tout cas, je ne sais pas si l'on était complètement dans le sujet d'aujourd'hui, mais ce n'est pas à moi de le dire.

Aujourd'hui, nous avons la présence (ce qui n'est pas toujours le cas) des grands voisins du jardin, Saint-Eustache, la Chambre de Commerce qui est là, je suppose, pour la bourse de commerce. S'ils veulent prendre la parole, ils seront les bienvenus.

M. JEAN-PIERRE MARTIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL SYNDICAL 5/7 RUE DES INNOCENTS : J'avais envoyé pour illustrer ce débat, il y a plus d'une semaine, deux photos actuelles et deux photos montages, montrant l'emprise de la Canopée sur le jardin, c'est-à-dire la disparition d'un quart du jardin.

J'ai regretté de recevoir un email par retour d'un adjoint de Madame Hidalgo. Je ne comprends pas pourquoi nous n'avons pas le droit d'envoyer aussi nos remarques pour informer tout le monde. Pour une fois que je le faisais, je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas eu de suite. Par le passé, des associations ou des personnes ont envoyé un mail qui a été retransmis à tous les participants de la concertation. Pourquoi refuse-t-on ? Peut-être que mes photos étaient dérangeantes et trop explicites ? Je pense qu'on ne va pas me répondre.

Je reviens quand même si vous permettez au jardin. Pour moi, ce projet, tel qu'il est, est un non-projet car il n'est pas vraiment abouti. On a demandé depuis très longtemps des plans de coupe, et on vient de les voir. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qui a été dit pour les plans de coupe. Dans le jardin, il y a trois banquettes à un moment donné, et je pense que ces plans de coupe ne sont pas très justes. Je ne les ai pas en main, donc je ne peux pas vérifier.

En tout cas, avec les banquettes surtout sur la rue Rambuteau, nous ne sommes pas dans le cadre d'un jardin plat, comme on nous a dit. Ce boulevard piéton va tuer ce jardin, car il va supprimer toute la vie de ce quartier et des habitués de ce quartier. Ce quartier ne comporte pas que des habitants, mais tous les gens de banlieue qui viennent. Ce jardin est énormément fréquenté par des gens d'ailleurs, je ne vois pas pourquoi on veut absolument faire des boulevards de promenade et contraindre les gens à atterrir dans le jardin.

J'aimerais qu'on me montre les banquettes qui ont été supprimées ; il y a trois banquettes au milieu du jardin, qui doivent faire 60 centimètres de haut. Pour moi, cela fait 1,5 à 2 m au milieu du jardin.

On a demandé souvent à visiter les locaux actuels des jardins, c'est-à-dire visiter ce qui entoure les serres tropicales, car ce sont des locaux qui existent. En voyant les plans, on s'aperçoit que sous les arbres il y a encore des espaces utilisés par les jardiniers. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi on va détruire un tel jardin, alors que le problème actuel de ce jardin est qu'il n'est pas entretenu.

Nous avons demandé combien il y avait de jardiniers pour ce jardin. Nous n'avons pas de réponse. J'aimerais visiter les locaux actuels des jardiniers, et que les gens de la concertation qui sont intéressés viennent aussi voir s'il y a justification.

C'est une aberration de supprimer les serres tropicales. Monsieur Contassot qui racontait un peu n'importe quoi, et je peux l'expliquer, mais ce n'est peut-être pas le moment, disait que c'était trop d'entretien. Or, il y en a partout dans le monde, et ces serres tropicales se portent bien, elles ne nécessitent pas d'entretien particulier.

Les serres tropicales ont été faites par des architectes de talent. Elles ont été faites pour servir d'écran à la piscine. La lumière naturelle éclaire la piscine dessous. Elles empêchent les regards et préservent l'intimité. On veut supprimer cela.

On voulait mettre « un travellator », et on n'en parle plus. On nous parle de la surface, mais sans en donner les raisons. On ne nous parle jamais des équipements qui ont un rapport avec le nouveau Forum.

Un travellator est une aberration, les gens préfèrent avoir un escalator direct. Cela ne les dérange pas de marcher pendant 100 mètres. Il y a des travellators dans Paris et c'est une catastrophe.

Je ne comprends pas pourquoi on ne peut pas drainer le jardin actuel, on peut très bien commencer les travaux de drainage en hiver sans tout massacrer.

Actuellement, il n'y a qu'une seule allée qui va de l'est à l'ouest dans le jardin. C'est une allée de promenade peu fréquentée. Là, on va nous imposer 3 allées. Où reste-t-il de la place pour que les gens puissent s'asseoir dans l'herbe ?

Récemment, un dimanche après-midi, il faisait 17° et le jardin était noir de monde. Il y avait des gens assis partout. Pourquoi leur en empêchez-vous ? Les gens viennent dans ce jardin pour la quiétude. Or, là, on va nous coller un kiosque à musique certainement pour animer le centre commercial.

Concernant l'aménagement des Halles, qu'on supprime le tube Lescot et qu'on fasse un autre escalator direct sur l'extérieur allant directement dans le jardin. C'est bien ce que j'ai toujours dit, c'est-à-dire qu'on annexe un jardin à un centre commercial, mais on isole le quartier. Tous les petits commerçants qui sont autour sont totalement isolés par rapport au centre commercial et au jardin. Les gens du centre commercial sont captifs, mais ils n'iront pas voir les autres commerçants, or ce n'est pas ce que nous voulons. De toute façon, il n'y a jamais eu de plan d'urbanisme pour l'ensemble du quartier. Et il faut déjà commencer par cela.

On a un accès direct par un escalator dans le jardin. Tous les cheminements qu'on nous a montrés sont toujours conçus par rapport au centre commercial et au jardin.

Dans le nouveau Forum, on décapite, on vire tout, alors que les serres de M. Lalanne sont très belles et en pleine maturité, sauf dans certaines parties car elles sont étouffées par des panneaux publicitaires du centre commercial, on empêche la végétation de passer. On va supprimer cela qui même l'hiver fait « des triages verts » et on sent que c'est un jardin. Quand on sera au loin, comme à Beaubourg, on verra un centre commercial et on ne devinera jamais qu'il y a un jardin.

Là, on va isoler complètement le centre commercial et le jardin du quartier. D'accord pour que le centre commercial soit isolé du quartier, mais pour l'instant le jardin nous appartient, et il appartient à tout le monde, on doit le respecter. On a une maquette avec des cabanons, on ne sait pas ce que c'est. Il n'y a pas de dessin précis. Il y a un cabanon à musique et les autres ?

M. THIERRY LE ROY : M. Martin, pensez au temps de parole de l'orateur suivant.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Cela fait des années qu'on est dessus et qu'on rabâche la même chose, donc je termine si vous permettez. Au moins je dis quelque chose, beaucoup de gens ne le disent pas.

On nous a promis, et ce n'est pas moi qui l'ai dit mais M. le Maire de Paris, d'agrandir le jardin. Or, on se rend compte que pour agrandir le jardin, on couvre à un endroit une sortie et après on prend la voirie publique (Place René Cassin) pour la transformer en jardin, car il faut trouver des mètres carrés.

Par contre, toute la partie actuelle, même si ce sont des dallages sur la rue Berger, représente un espace énorme où l'on respire. On va nous le prendre et on va complètement étouffer là-dedans. En plus, on nous met des boulevards piétons qui eux sont considérés comme jardins et non comme voiries. Il faut être un peu honnête.

Je demande combien il y a de mètres carrés de verdure, de jardin réel. Pourquoi un pavillon à musique ? On n'en veut pas, personne n'en veut.

La Place Basse actuelle est le seul endroit autorisé pour faire de la musique. Là, on va le mettre dans le jardin et pourquoi ? Cela fera de l'animation pour les cafés, et dans tous les cas cela empêchera les gens qui vont dans le jardin pour se poser (personnes âgées, enfants, couples, banlieusards qui viennent draguer). Tout cela va partir.

Je ne comprends pas l'insistance de M. Delanoë à vouloir imposer M. Mangin, qui a été débouté par un tribunal à cause de certaines illégalités.

Quelle est cette méduse que l'on va nous mettre dans le jardin ? C'est le plan du carreau Mangin, car cela respecte complètement la ligne Mangin. Rien n'a jamais été remis en question depuis le début, c'était acquis.

Pourquoi tout le monde a voté Mangin ? C'était le moins catastrophique. Dans ce jardin, on avait l'impression que c'était une friche industrielle, tout le monde construisait n'importe où.

M. THIERRY LE ROY : M. Martin, votre temps est terminé.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Les gens ont voté pour Mangin, car c'était celui qui dévastait le moins, mais le carreau dévaste.

A titre informatif, allez vous promener Bld Richard Lenoir, et vous verrez le chef-d'œuvre du jardin de M. Mangin. Je suis désolé, mais les lignes brisées…

M. THIERRY LE ROY : …je vous remercie M. Martin et je donne la parole à M. Jacques Chavonnet.

M. JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS CHÂTELET LES HALLES : J'avais fait parvenir une contribution lundi et elle n'a pas pu être diffusée, ce que je comprends très bien. Je peux moi-même l'envoyer demain. Il était important d'en voir et de considérer les dessins. Le plus simple est que je la lise, et je serai le plus rapide possible.

Deux points, l'un concerne la Place René Cassin, l'autre concerne l'allée transversale face au transept.

Nous aimerions rappeler tout d'abord que cette place est une œuvre architecturale à part entière, conçue en 1984 par Louis Arretche, architecte des Halles, dont vous retrouverez ci-joint son descriptif, accompagné de 2 photos de la moquette d'origine.

On distingue nettement le labyrinthe sur la place où vient s'installer l'Ecoute, œuvre sculptée monumentale de Henri de Miller. Cet ensemble est une œuvre d'artiste où l'architecte a travaillé en étroite collaboration avec le sculpteur.

Pour mémoire, cette collaboration se retrouve en suivant le cheminement approprié jusqu'à une grande vague sculptée, également de Henri de Miller qui, par son cadran solaire à fibre optique, symbolise le temps qui passe, malheureusement voué à une totale démolition.

Il est donc proposé en lieu et place de la Place René Cassin des emmarchements dont la raison d'être nous échappe, à moins qu'il s'agisse d'un simple escalier qui n'aurait dans ce cas aucune justification dans ses dimensions.

Nous attendons donc la prochaine réunion pour que le Cabinet Seura nous précise en détail sa conception de ce lieu.

Cependant, notre position depuis le début de la concertation a toujours été claire. Nous demandons le maintien en l'état de la Place René Cassin.

[…]

L'œuvre de Louis Arretche et de Henri de Miller doit être conservée en l'état dans son intégralité.

D'ailleurs, cet ensemble n'aurait-il pas dû être inscrit, comme site classé par le service départemental de l'architecture et du patrimoine, comme le fut la Place Dauphine, arrêté du 20/09/1950, bien moins fréquentée et visitée que la Place René Cassin.

Nous ne voyons pas les Architectes des Bâtiments de France donner leur accord à ce stade de la concertation.

Enfin, la DRAC n'a-t-elle pas son mot à dire au titre de l'inscription d'un site en périmètre classé et sur la co-visibilité d'un édifice classé monument historique.

Du point du vue satisfaction du site par les visiteurs, nous ne reviendrons pas sur les différentes enquêtes menées auprès des usagers, mais rappellerons seulement que le sondage Ipsos, commandé par la Mairie de Paris (marché 06670 d'octobre 2006) sur les profils des usagers et des différents espaces des Halles de Paris, chapitre jardin, à la question « quels sont les deux lieux du jardin que vous aimez le plus », 93 % citent la Place René Cassin et 68 % les pelouses.

Concernant la traversée nord-sud (rue des Prouvaires transept Saint-Eustache), nous notons avec plaisir la prise en compte de la création d'un passage menant du transept dans l'axe de la rue des Prouvaires, la définition reste pour nous imprécise. Nous attendons donc des précisions sur sa conception et sa réalisation.

Pour nous, il ne peut s'agir d'un passage au rabais pour dire qu'il existe, mais bien d'une allée rectiligne traversante, au besoin minéralisée, reliant la rue des Prouvaires au transept de Saint-Eustache, protégeant la perspective que l'on a aujourd'hui du quai de la Mégisserie, au bord de la Seine, à travers les rues de la Monnaie, du Roule et des Prouvaires.

Cette rue des Prouvaires a toujours été un axe principal à travers les Halles, comme vous pouvez le constater sur le plan de Paris de Perrot (ci-joint) qui date de 1834. La rue des Prouvaires est l'une des rues principales des Halles.

M. THIERRY LE ROY : Merci de cette contribution, Mme Gisèle Chaleyat.

MME GISÈLE CHALEYAT, LES VERTS, CONSEIL DE QUARTIER DU 1ER ARRONDISSEMENT : Je m'associe d'abord à tout ce qui a été dit pour la Place René Cassin. C'est vraiment navrant de la voir disparaître, mais il est peut-être encore temps de la conserver. Je ne vais pas vous parler non plus du jardin fermé pour les tout-petits, car je considère que c'est acquis. M. Mangin me l'a promis.

Je regrette que sur les plans on ne nous présente pas suffisamment précisément où seront bâties les choses pour les enfants, on marque simplement « les enfants ». En particulier, et je le regrette avec mes amis d'Accomplir et d'autres, la disparition du Jardin Lalanne. On ne m'a pas encore dit quel serait le remplaçant de ce jardin. On me parle d'un jardin d'aventure, mais on ne me dit pas ce que c'est.

Je voudrais surtout un jour, très rapidement, voir sur la maquette indiqué l'endroit où les gens pourront jouer aux boules, l'endroit où les enfants seront protégés, tel endroit avec ceci ou cela. Pour le moment, je ne vois pas d'évolution sur les différentes maquettes que j'ai vues, qui me donnent une idée suffisante et parfaite de ce que sera le jardin.

Je suis un peu âgée, comme vous le savez, je n'ai pas compris si l'on va bâtir la Canopée comme on fait d'habitude en construisant la maison et ensuite on fait le jardin, ou si l'on va faire d'abord le jardin. D'après ce qui a été dit avant, la Canopée n'apparaît pas encore très précise.

Pour les riverains aussi, j'aimerais que l'on me dise si l'on va s'occuper du jardin avant la Canopée, ce qui ne me paraît pas normal, à quel moment, et combien de temps les travaux dureront-ils ?

Il faut penser à ceux qui profitent actuellement du jardin et aux riverains qui vont supporter les conséquences des travaux. On me demande souvent où seront stationnés les engins ? Quels seront-ils ?

Peut-on me répondre actuellement ?

Vous allez vous étonner, en tant qu'Ecolo, j'émets quelques réserves sur la piste cyclable. Il y a déjà de nombreux vélos dans le jardin, qui sont parfois un danger pour les enfants et même pour les adultes. A partir du moment où ils auront leur piste cyclable, il y aura aussi des deux-roues motorisés. Je pense qu'il n'était pas opportun de le signaler.

J'espère que je n'ai pas été trop longue, merci d'avoir écoutée.

M. THIERRY LE ROY : Merci Gisèle Chaleyat, je donne la parole à André Laborde.

M. ANDRÉ LABORDE, GIE DU FORUM DES HALLES : Les commerçants du forum des Halles ont une légitimité qui sera de 30 ans l'année prochaine. L'inauguration du forum actuel est intervenue en 1979. J'y étais et j'avais un commerce. J'ai vécu toute cette période avec ses hauts et ses bas (et il y a sûrement eu beaucoup plus de bas que de hauts).

Aujourd'hui, les commerçants qui sont à la fois des individus ou des sociétés, attendent de ce projet une amélioration. Nous savons que ce sera difficile, et nous en espérons effectivement une amélioration, une amélioration de travail à la fois pour les employés, pour les visiteurs, pour nos clients, pour les passants, mais aussi une amélioration de ce site qui est à 95 % souterrain.

Je crois que certains doivent se souvenir ici que nous avons demandé à l'époque que l'on conserve cet espace du cratère, du ciel de Paris qui est tout à fait essentiel. C'était quelque chose de tout à fait stupéfiant dans Paris, et dont nous avons effectivement beaucoup profité. Nous savons qu'il est essentiel à la vie et à la qualité de ce centre.

Le projet de la Canopée est séduisant techniquement, architecturalement et il répondait à un certain nombre de demandes de l'ensemble des associations au niveau de sa hauteur.

M. Berger avait solutionné en partie un de nos problèmes, c'est-à-dire qu'ils avaient à couvrir sans nous enterrer, et à réaliser l'entrée de l'air et une vision du ciel en nous protégeant, c'est-à-dire une diagonale qui s'en va de la Place Basse vers le jardin à travers ce nouvel axe est-ouest. Ce qui implique pour nous une première question, et j'espère qu'on nous y répondra prochainement. Nous souhaiterions une vraie coupe sur la descente du jardin par rapport à la Canopée, compte tenu de sa hauteur, de ces emmarchements et de cette végétation qui va descendre. Nous nous étonnons qu'il n'y ait pas pour le moment une étude, une vision 3D permettant de visualiser des vues.

Ce système existe dans tous les concours d'architecture. On pourrait imaginer les vues que nous aurons maintenant de la Place Basse, comment le soleil va se produire, comment nous allons voir cette percée vers le ciel qui, pour nous, encore une fois, est d'une grande importance.

C'est une vraie demande sur ce détail réel qui permet de se rendre compte de cette nouveauté, de cette proposition qui, nous l'espérons, réunit nos souhaits quand même.

Donc, nous souhaitons une coupe, une simulation 3D, un vrai détail aussi des terrasses – 1, car la Place a été recentrée toujours pour avoir cet axe nord-ouest. Cela amène la démolition d'un certain nombre de commerces. Bien sûr, nous avons quelques inquiétudes car qui dit démolition dit indemnisation, dit discussions financières qui ne vont pas être simples.

C'est sur le problème technique.

Sur le problème général du positionnement de la Canopée aujourd'hui par rapport au jardin, j'ai entendu tout à l'heure que cela isolait du quartier. J'estime au contraire que cela l'ouvre. Aujourd'hui, le forum tel qu'il est avec son accès (tube), est entièrement fermé, avec un périmètre difficile : aucun accès sur le jardin. Alors que là, a priori, nous avons quelque chose qui va s'ouvrir sur cet espace, qui va donner une perspective, qui va encore mieux réunir les accès vers Montorgueil ou vers la rue Berger, vers la rue Rambuteau.

Donc, cela devrait correspondre à une émulation du commerce en général. Là, nous n'y voyons pas du tout d'opposition, au contraire, cela nous semble s'ouvrir vers une vie du quartier.

Concernant la disposition, malgré que nous soyons commerçants, nous savons regarder des plans d'urbanisme et c'est parfois notre métier. La solution pour René Cassin me semble donner un certain nombre de satisfactions. Evidemment, elle est encore à aménager. Le transept vers l'église Saint-Eustache est une très bonne chose, car il y a vraiment quelque chose de superbe et cette église est magnifique.

Par contre, j'ai une inquiétude sur la verrière qui se trouve à l'axe, au croisement de ces deux allées. J'espère que cette verrière est conservée, car elle amène de la lumière dans le nouveau forum, là aussi, indispensable. De même que les verrières des serres tropicales.

Un dernier petit regret dans la relation générale avec le quartier, il aurait été intéressant de nous montrer un plan et une coupe avec la délimitation du positionnement du jardin Lalanne pour qu'on se rende bien compte quel serait son rapport possible avec la Canopée.

M. THIERRY LE ROY : Merci André Laborde, je donne la parole à Mme Gourio.

MME JACQUELINE GOURIO, ASSOCIATION ACCOMPLIR : Il avait été demandé il y a fort longtemps déjà que les entrées de métro soient rendues visibles. Or, en regardant la maquette, on ne les voit pas du tout.

Habitant le quartier depuis longtemps, je les trouverai car je sais où elles se trouvent, elles ne bougeront pas. Mais, les touristes ne le savent pas. Déjà, ils se perdent avec les entrées Pont Neuf monumentales, ils ne les trouvent pas. Là, ils ne les trouveront pas du tout. Il faut que ces entrées de métro soient un peu plus visibles.

J'ai vu dans la presse que la mise aux normes des tunnels interviendrait en même temps que le chantier de rénovation des Halles. J'ai bien peur que l'on se retrouve avec des chantiers de mêmes types que ceux que l'on a connus il y a 30 ans. S'il y a concomitance entre la Canopée et les tunnels, cela a déjà été lourd, je crains qu'il en soit de même.

J'appuierai les propos de M. Chavonnet concernant l'allée face au transept. J'ai peur que dans l'idée de M. Mangin et de M. Berger ce soit un simple abaissement de la végétation. Si ce n'est pas une vraie allée, elle se fera de toute façon. Donc, il est préférable dès le départ de prévoir une véritable allée.

M. JEAN POYET, QUALITÉ SÉCURITÉ AUTOUR DE SAINTE EUSTACHE : J'ai la chance de voir la Place René Cassin toute la journée. C'est un lieu de grande convivialité où tous les jours du matin au soir, il y a du monde et toutes les saisons de l'année également.

J'ai fait une petite contribution que j'ai envoyée à Mme Giboudeaux en juin, pour dire que ce lieu de convivialité a mis longtemps à se constituer. Les gens ne sont pas venus du jour au lendemain. Maintenant, il est occupé pratiquement tout le tems par les sorties d'écoles, par les écoles de comédie, par les dessinateurs, par les écoles de journalisme. En permanence, il se passe des choses, et les gens se rencontrent, se tolèrent. Autant il y a quelques années, les mamies avaient peur des joueurs de foot, maintenant elles ont pratiquement envie de taper dans un ballon.

J'ai même remarqué au printemps dernier un peintre qui a installé son chevalet sur l'aire de jeux des enfants, et cela s'est bien passé.

Donc, c'est ce lieu de convivialité qu'il ne faut pas nous tuer.

M. THIERRY LE ROY : Merci de ce témoignage, Régis Clergue-Duval.

M. RÉGIS CLERGUE-DUVAL, ASSOCIATION GLOB'HALLES : Moi aussi j'avais envoyé un petit texte assez rapidement. Je demanderai à M. Le Roy ou M. Bodet de le faire parvenir aux acteurs de la concertation. Je ne vais pas le relire, d'autant que des choses évoluent au cours du débat.

Je partage comme M. Martin cette grande impression de continuité d'esprit et de cohérence de Bertrand Delanoë dans la conduite de ce projet, depuis 4 ou 5 ans maintenant, même avec la relève heureuse à mon sens qu'incarnent Mme Hidalgo et Mme Giboudeaux. Il y a une approche que l'on

pourrait presque qualifier d'écologique dans la maturation ou le mûrissement de ce projet de rythme naturel. C'est ainsi que j'ai compris l'intervention de M. Fritz sur l'évolution, et que je partageais son approche de ce principe.

Ceci dit, je voulais souligner ceci qu'il me paraît important de conserver dans le parti pris adopté. Même si je partage l'impatience de Mme Chaleyat de voir du concret sur les usages, et ce qui est permis aux usagers, de garder la souplesse de cette approche, c'est-à-dire son évolutivité. Si à la limite, ce jardin pouvait n'être jamais totalement achevé, c'est-à-dire qu'on puisse se le réapproprier, comme nous nous sommes réappropriés autrefois l'ancien jardin de M. Arretche, en faisant des choses qui n'étaient pas autorisées comme y jouer aux boules, y pique-niquer, ou en faisant avec nos élus comme M. Legaret d'autres aménagements comme celui du petit jardin près de la Bourse du Commerce, et d'autres. C'est finalement un esprit qu'il me paraît important de conserver.

Dans les réserves que je pourrais avoir, d'un coup on a beaucoup de lignes droites par rapport à un contexte où l'on a une bourse du commerce qui est un magnifique arrondi, où l'on a un nouvel éloge de la courbe et de la souplesse dans la Canopée. Pour plaire aux uns et aux autres, de manière très pédagogique et j'ai apprécié cette présentation, sur le plan concret, on se retrouve avec quelque chose de rigide.

C'est pour cela que je vous encourage à arrondir les angles et à retrouver l'esprit des résilles, et peut-être pour la place René Cassin à infléchir cet emmarchement dans le sens d'un arrondi qui pourrait rappeler vaguement un amphithéâtre et reproduire cela un peu plus, afin de retrouver des diagonales comme dans le plan Arretche ou votre premier plan.

J'avais des questions plus graves, auxquelles vous avez apporté des réponses. Elles concernaient les élégissements et le sous-sol. Il va de soi que nous attendons, vous et nous, les résultats de l'appel d'offres sur les trois espaces de jeux, les deux de la lisière sud et celui pour les adolescents qui pose le problème du sous-sol.

J'aimerais bien avoir plus de précision sur le nouveau traitement des escaliers, des sorties. Si j'ai bien compris, vous déplacez la sortie Saint-Eustache. J'imagine que cela change des choses en sous-sol.

Sous les élégissements, on était impressionné de voir 3,49 m d'abaissement, cela représente la hauteur des lustres, on voit qu'on y tiendrait. Ce n'est pas rien. Effectivement, cela représente des travaux importants. Je comprends ceux d'entre nous qui craignent des travaux importants.

A la fois pour y voir mieux et peut-être rassurer, il serait bon dans un deuxième temps, même si cela tient de l'exploratoire, je comprends bien qu'on puisse par rapport aux réponses de Mme Chaleyat, faire des simulations qui ne vaillent pas contrat définitif, on est dans un principe évolutif, mais qui puissent peut-être nous donner une idée des choses, et avancer dans le sens de certaines solutions.

J'ai beaucoup insisté sur un point, il y a beaucoup à gagner sur la partie nord-ouest, et elle peut être investie. La surface au-dessus des serres est très importante. Quand la grande prairie est coupée en deux, on voit à quel point elle est importante en surface. Ce n'est pas un endroit où les gens vont s'allonger et cet endroit peut se prêter à d'autres activités ludiques, pouvant aussi faire l'objet de traitement plus « fun ». La mode est au vert avec des trucs de végétations, comme en face la grande bibliothèque.

Je crois Mme Hidalgo, sans aller plus vite que la musique, à titre exploratoire, qu'il serait bon de se pencher peut-être avec Christophe Girard et ses services, Bruno Julliard et Pierre Mansat sur une préfiguration, et avec vous, de ce que pourrait être la nouvelle donne de vie non pas pour la figer mais pour l'approcher, avec bien sûr M. Legaret et ses idées de kiosque à musique qui font débat. Il faut commencer à travailler parallèlement au travail des architectes sur une réflexion d'usage, de mode de vie, qui ne soit pas légiférée tout de suite, mais comme on l'a fait il y a quelques années avec la première tranche d'étude, une réflexion un peu plus concrète.

Enfin, comme je l'ai dit lors du dernier GTT sur la voirie, il y a forcément un rapport de continuité entre ce jardin et l'ensemble du quartier, voire au-delà. Là aussi, on aimerait commencer à voir les circulations, même si cela dépasse votre périmètre étroit, mais c'est votre réflexion dès le début de

votre prestation. C'est pourquoi j'ai apprécié de voir à la dernière réunion des gens de Réseau vert. Je trouve qu'il y a un échange qui va dans les deux sens entre notre jardin et la ville.

La ville pénétrera notre jardin, il est bon que notre jardin irrigue la ville et qu'on commence à voir comment ce mode de vie à la fois de mixité sociale et de concitoyenneté peut s'étendre au-delà des seules limites de notre pré carré.

Je vous remercie.

M. THIERRY LE ROY : Merci, comme je n'ai pas de demande de parole dans l'immédiat, je vais passer la parole à David Mangin et à Jean-Marc Fritz, et peut-être à Bernard Franjou sur les précisions techniques qu'appellent les interventions formulées.

Ensuite, je demanderai aux représentants élus de la ville de prendre la parole, y compris Jacques Boutault qui est arrivé.

M. DAVID MANGIN : Merci pour toutes ces questions ou interpellations, je vais essayer en vrac de répondre à certaines d'entre elles et Jean-Marc ou Philippe Raguin peuvent compléter bien entendu.

De façon assez récurrente, il y a une discussion sur les usages existants et les usages futurs. Dans toute la concertation, nous avons essayé d'avoir, avec plus ou moins de succès, des discussions sur les usages, sachant qu'il faut vraiment distinguer ce qui est programmé, ce qui est programmable, et ce qui est de la liberté. J'entends deux choses, à la fois il faut qu'il y ait de l'appropriation comme disent les sociologues. Les Halles sont un lieu où les choses se modifient.

Il faut de la détermination des parcours, et d'un autre côté il faut dire où vont jouer les boulistes. Tout le travail qu'on essaie de faire porte à la fois sur les flux avec une très grande liberté de choix, beaucoup plus grande qu'actuellement, grâce au travail sur le nivellement entre autres. On va beaucoup plus facilement aujourd'hui, déjà dans le projet avant les évolutions récentes vers l'église Saint-Eustache, nord-sud, qu'on ne peut le faire aujourd'hui où c'est vraiment un parcours d'obstacle.

Il y a une très grande liberté de choix, notamment sur toute la partie devant le parcours, c'est ce qu'a expliqué Jean-Marc Fritz tout à l'heure.

Par ailleurs, de la programmation va arriver sur les terrains de jeux. Il y a les salons sur la rue Berger qui sont aussi des possibilités de déterminer des choses ou de les laisser ouvertes. Il y a des endroits où les gens peuvent jouer aux boules, etc.

Encore une fois, cette affaire des usages se trouve entre essayer de déterminer un certain nombre de parcours avec ce que l'on peut anticiper sur les flux et les usages. Je n'ai pas la science infuse et je sais que des usages vont se créer dans certains endroits, que l'on n'aura pas prévu et qui vont abîmer certains endroits très vite, donc il faudra rectifier le tir. C'est ainsi pratiquement dans tous les espaces publics que les uns et les autres ont fait. On peut essayer avec l'expérience d'anticiper un certain nombre de choses, de prévoir des matériaux très durables, mais en même temps il y a ces aléas.

Ce qui m'amène à répondre à la question de la Place René Cassin. On a bien compris tous les usages de cette place, que Monsieur a rappelés tout à l'heure. Elle porte à des rythmes différents des populations différentes, même selon les époques cela a été des choses très différentes comme vous l'avez dit. Cela peut encore changer demain.

Il y a un projet d'ensemble avec des lisières, et une relation Louvres rue Lescot. Ces deux allées sont très structurantes pour le projet, cela va tout changer du point de vue de Paris et à une autre échelle de ce projet, dont il faut tenir compte, parce que les flux vont augmenter ou qu'on veut faire sortir les jeunes de banlieue et qu'ils ne restent pas uniquement dans le Forum, mais aussi tous les gens qui parcourent le Forum. Ces deux lisières sont très structurantes pour ce projet pour le rendre le plus grand possible visuellement dans la lecture parisienne.

Nous avons toujours essayé de distinguer pas à pas un certain nombre de pratiques sur la Place René Cassin. Des problèmes ont été soulevés de confrontation entre la musique et l'église, ils ne sont

pas très simples à résoudre au jour le jour. Je ne sais pas où les gens vont faire de la musique, ils pourront aller ici ou là.

Des usages de la Place René Cassin vont se développer dans la clairière. Je préfère utiliser ce terme plutôt que la prairie, l'idée est qu'il y ait un effet de seuil et que tout d'un coup on ait une grande respiration dans Paris, y compris pour les gens qui travaillent dans le quartier et qui fréquentent cet endroit à des heures différentes.

Un certain nombre de dispositions vont se répartir tant devant la Canopée que sur la prairie, que dans les espaces de jeux. Il m'arrive de dessiner dans la ville, je peux trouver 10 autres endroits pour dessiner l'église Saint-Eustache dans ce projet, qui seront tout à fait intéressants.

Les arbres sont à une hauteur très relative par rapport aux 48 m de l'église. Je pense qu'il faut vraiment avoir une ouverture d'esprit et imaginer que les choses peuvent se répartir ainsi. On a essayé de faire ce parvis latéral qui va permettre un certain nombre de choses, qu'on peut deviner, mais je n'en sais rien. Il y a des choses qui seront peut-être gênantes pour l'église.

Encore une fois, on n'a pas la science infuse, mais un certain nombre d'objectifs qui sont en continuité depuis un certain nombre d'années maintenant. On essaie d'améliorer dans le détail.

L'algorithme qui paraît compliqué nous permettra encore d'évoluer, de modeler la clairière, de faire des volumes, si ce n'est pas un terre-plein complet, de protéger les nouveaux arbres qu'on va mettre, y compris les jeux d'eau devant le parvis. Ce n'est pas forcément complètement réglé exactement ainsi. Mais, c'est une structure qui permet beaucoup de choses et qui demande à un moment donné d'être validé pour pouvoir travailler très concrètement : où mettre les bancs, quels types de bancs ?

La question des vélos, évoquée par plusieurs personnes, est compliquée, car ils passent partout. Encore une fois, l'idée n'est pas de faire une piste cyclable traversant le jardin. Pour passer du nord au sud, les gens emprunteraient un grand itinéraire nord-sud du jardin actuel, et c'est celui-là qui serait toléré pour les vélos, en tout cas c'est ce dont on discutait avec la ville. Le problème étant justement qu'ils aient le sentiment de rentrer dans un jardin, qu'ils descendent à pied pour le traverser, qu'il y ait une sorte de rapport de force entre les vélos et la masse des gens qui sont là. C'est ainsi que les problèmes se règlent généralement entre piétons et cyclistes.

L'idée même des lisières fait que l'on rentre dans un jardin et qu'on met pied à terre. Tout le projet de cette mise à niveau est pour donner un accès aux personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, enfants, poussettes) et aussi pour les vélos. C'est compliqué, à l'entrée de la rue Berger et de la rue Lescot, si l'on fait une chicane d'entrée pour que les cyclistes mettent pied à terre, cela pose problème à d'autres gens. Il ne faut pas encombrer l'espace public.

Concernant la lumière et la verrière, bien entendu on garde la lumière sur la galerie d'en bas.

A la question relative à la passerelle, nous tenions beaucoup à la passerelle. Encore une fois, regardez la maquette, sinon on continue à ressasser des choses. En regardant la maquette avec Patrick Berger et Jacques Anziutti, je me suis aperçu avec le déplacement et la lumière, si on laissait la passerelle, à laquelle je tenais beaucoup, on perdrait beaucoup de lumière en bas.

En fait, on pouvait jouer le jeu comme les flèches de Jean-Marc l'ont montré, c'est-à-dire des trucs croisés. Comme les deux galeries se raccordent quasiment aux allées qui arrivent, tout cela peut très bien marcher.

Les entrées de métro répondent à une question, qui n'est pas traitée à cette étape. Il y aura un travail beaucoup plus fin, mais à un moment donné il faut travailler assez clairement. Le principe général sur la maquette consiste à araser toujours dans l'idée de rendre de la visibilité. Il y aura une signalétique métro propre. Ces choses seront étudiées dans le détail à la fois dans une logique d'ensemble et spécifiquement sur chacune des entrées.

M. JEAN-MARC FRITZ : Je complète le propos de David sur les questions des entrées de métro, il faut le voir dans un contexte beaucoup plus large. Un des fondements du projet consiste à améliorer la

lisibilité et la visibilité des espaces de transport en surface, la lisibilité et le confort des parcours. Donc, cela ne se limite pas seulement au jardin.

Le fait de créer un nouvel accès complètement indépendant Marguerite de Navarre, le fait de prolonger comme vous l'avez vu, car cela a été présenté à plusieurs reprises dans plusieurs réunions de concertation, les accès Rambuteau et Berger jusqu'au niveau – 4 de la salle d'échange, le fait d'améliorer cet accès de la Porte Lescot, le fait de créer cet espace dans le cratère sous la Canopée qui est un espace d'entrée des espaces souterrains ; tout cela participe assez fondamentalement et très fortement à l'amélioration des accès vers les espaces de transport, de leur lisibilité et donc de la visibilité de ces espaces de transport en surface.

Cette maquette est au centième du jardin, avec les 4 portes qui permettent d'accéder au nouveau forum, et à travers ce nouveau forum vers les espaces de métro, sont également des accès importants vers ces espaces souterrains, en particulier vers le RER et le métro.

Sur cette maquette, le propos ce soir était de discuter des grands enjeux du jardin. Bien sûr, nous continuerons à travailler sur ces 4 accès qui complètent le dispositif, mais les véritables améliorations sont déjà en marche, et vous les avez déjà vues sur les présentations.

Un mot sur la réaction, qui me paraît intéressante, de Régis Clergue-Duval : le jardin est-il achevé ? Le sera-t-il un jour ? Est-ce intéressant qu'il soit achevé ? Je trouve que cette démarche mérite que l'on s'y arrête.

Effectivement, est-ce qu'un lieu public est achevé un jour ? Cela vaut-il la peine qu'il le soit ? Un lieu public évolue en permanence, les usages évoluent, les constructions aussi. Il y a deux manières de se positionner lorsqu'on fait de la conception d'espaces publics. Fait-on quelque chose de rigide qui sera figé, sur lequel on ne pourra plus intervenir et qui va bloquer les usages ? Ou a-t-on une approche qui est plus évolutive ?

David Mangin a dit que l'usage de cette résille n'a pas seulement un effet esthétique ou un effet de mode, c'est d'abord un outil de conception et un outil après lorsque le jardin sera en place. On a déjà pu expérimenter, lorsque des fonctions évoluent, on peut les faire évoluer déjà en conception. Lorsque plus tard le jardin sera ouvert à tous, si l'on se rend compte que des parties marchent plus ou moins bien, si des végétaux dépérissent, on pourra les remplacer avec autre chose. Cette malle est une ouverture pour l'évolution ultérieure non seulement du projet mais surtout de cet espace public que nous souhaitons créer ensemble.

M. THIERRY LE ROY : Merci Jean-Marc, je donne encore la parole à Bernard Franjou. Il y aura une question encore de Gilles Pourbaix, et ensuite je donnerai la parole aux élus.

M. BERNARD FRANJOU, MAIRIE DE PARIS, MISSION LES HALLES : Juste un mot sur l'organisation de chantier, car des choses ont été dites. C'est un sujet très important. Je rappelle qu'il y aura un GTT à organiser sur cette question lorsque les maîtres d'œuvre auront suffisamment avancé, et que les projets auront progressé.

C'est une image un peu fausse d'imaginer qu'on construit la maison avant le jardin ou inversement, les deux sont liés pour des questions de réseau ou d'infrastructure. Pour la Canopée ou le jardin, c'est un peu la même chose, les deux chantiers devront être coordonnés, ne serait-ce que pour limiter les nuisances dans le quartier, et nous avons intérêt à bien les organiser ensemble pour qu'ils durent le moins longtemps possible.

Ils seront coordonnés, le premier à commencer c'est le jardin. Le chantier pour la partie sud du jardin, pour le terrain d'aventure, doit commencer au premier trimestre 2010, mais tout de suite on enchaîne sur les travaux préparatoires pour le chantier de la Canopée au deuxième et au troisième trimestre. L'objectif étant de terminer au moins pour la plus grande partie de la Canopée et du jardin pour l'essentiel dans l'année 2013.

M. THIERRY LE ROY : Merci, je donne la parole à Gilles Pourbaix et à Elisabeth Bourguinat, avant les élus.

M. GILLES POURBAIX, ASSOCIATION ACCOMPLIR : Je vais juste m'interroger avec tristesse, et c'est un peu le moment de conclure car nous sommes sur cette question depuis des années et nous n'avons pas tellement avancé.

Je m'interroge sur la volonté de la Ville de détruire ce jardin. Je ne sais pas ce que l'on vous a fait dans le quartier, mais il y a une volonté de destruction totale du jardin. Vous détruisez tout ce qui marche dans le jardin, je ne comprends pas. Encore une fois, je m'interroge. Vous détruisez le Jardin Lalanne qui est plébiscité par les enfants et par tous les parents de jeunes enfants, et moi-même quand mes enfants y allaient. Vous détruisez la Place René Cassin qui est un lieu magique, qui fonctionne. Il y a eu de nombreux témoignages, sur lesquels on ne va pas revenir.

Vous détruisez le jardin dans sa vocation première, qu'a rappelé Monsieur le Maire du 1er arrondissement lors de la dernière réunion, à savoir un lieu de quiétude, et vous le massacrez en faisant un lieu de passage avec des grandes allées. Il y a vraiment une volonté que ce jardin soit un lieu d'animation. Vous avez décidé d'y implanter, et là M. Mangin se trompe, puisqu'une piste cyclable nous a bien été annoncée dans le jardin.

Là encore, lorsqu'il y aura un conflit d'usage entre un enfant ou une personne âgée et un vélo sur une piste cyclable, puisqu'un lieu aura été fait pour le vélo, l'enfant ou la personne âgée sera en tort. Je ne comprends pas pourquoi cet acharnement. On n'aura même plus le droit avec des enfants de se promener tranquillement dans le jardin ou des personnes âgées.

Encore une fois, je ne comprends pas cette volonté de destruction.

Vous voulez également détruire les vues qu'on a sur Saint-Eustache en y mettant des arbres, donc vous allez cacher Saint-Eustache. Là, encore une fois, on ne comprend pas pourquoi vous voulez absolument détruire cela.

Je crois avoir une partie de la réponse, elle a été quand même donnée à plusieurs reprises par des intervenants : c'est un asservissement total du jardin au forum des Halles. Je crois que maintenant, c'est clair, les cartes ont été abattues. Le jardin des Halles devient simplement une extension du forum. De la part d'une mairie socialiste, c'est quand même très décevant.

M. THIERRY LE ROY : D'accord ou pas, vous êtes dans le sujet.

MME ELISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION BACHIQUES BOUZOUKS : Monsieur le garant a évoqué les messages anonymes envoyés. Le deuxième ne mérite que le mépris, le premier message citait la lettre d'Accomplir du mai 2004 qui apportait le soutien au parti choisi par M. Mangin. Je voudrais juste revenir quelques instants là-dessus, car nous sommes un peu fatigués de l'hypocrisie de ceux qui nous accusent d'avoir soutenu ce projet, sachant que c'était la seule façon de préserver un jardin.

S'il y a une chose que ces deux années ont démontrée, c'est l'attachement de tous les usagers à ce jardin : la présence d'un jardin aux Halles.

Si l'on interroge tous les résidents du quartier, et même les passants, je pense qu'ils s'intéressent modérément à la Canopée et énormément au Jardin. On avait un vrai sujet : conserver ce jardin.

Malheureusement, la seule façon d'y parvenir, c'était de choisir ce projet. Si l'on avait choisi le projet Koolhass, notamment il n'y avait plus d'espaces verts du tout.

Pas d'hypocrisie, on a fait ce que l'on a pu. On a été confronté à une situation ou soit on soutenait ce projet, soit on s'opposait à tout, et dans ce cas on avait Koolhass, on perdait le jardin. C'était déjà notre priorité à ce moment-là, et on a souligné qu'on ne comprenait pas pourquoi ce projet supprimait la Place René Cassin, le Jardin Lalanne, la grosse tête. On a été très clair depuis le début. Donc, cessons avec cette hypocrisie.

Je voudrais rappeler qu'à l'époque, tous ceux qui soutenaient le projet Koolhass nous répétaient en permanence que ce projet pourrait évoluer. Comme par hasard, le projet Mangin ne pouvait plus évoluer. Ce fut le premier mensonge de cette affaire. Vu de loin, tout était beau, on choisissait juste un parti et après dans le détail on allait tout revoir.

On pensait que ce projet supprimait la Place René Cassin et le Jardin Lalanne, et qu'on pourrait en reparler. D'ailleurs, avant même le choix par le maire de Paris, le Jardin Lalanne était restitué sur le papier. C'étaient des grandes promesses, et cela a été notre première expérience du mensonge politique sur ce projet, consistant à dire que cela pourrait s'adapter et après on nous dit que c'est nous qui l'avons choisi, qu'on n'a pas à se plaindre et qu'on n'a que ce que l'on mérite. C'était mon introduction.

Le point principal consisterait à faire une comparaison. M. Mangin et M. Fritz comparent des versions du projet Mangin entre elles, donc on ne sort pas de Mangin. Il aurait été intéressant de comparer le projet Mangin au jardin actuel, ce qui n'a jamais été fait. On ne le trouve pas dans ce PowerPoint, ni jamais dans l'approche. Si l'on avait fait un cahier des charges et si l'on avait fait une réflexion sur l'opportunité de ce projet, il aurait fallu ce que l'on a et ce que l'on aura.

Je vais faire très brièvement ce soir cette comparaison.

Le jardin actuel a une personnalité, de l'originalité, un dessin. C'est un jardin qui offre une variété de paysages. Vous entrez d'un côté ou de l'autre, vous le parcourez, vous avez des reliefs, donc cela fait des vues, des paysages et des végétations différents.

C'est un jardin qui est hospitalier, calme où l'on peut se poser et avoir de la quiétude. Ce jardin permet de multiples usages et il est approprié aux différents usages. Des zones sont faites pour tel et tel usages, non pas une zone neutre quelconque dont on est prié de s'en accommoder pour en faire les usages qu'on voudra.

Ce jardin a eu mauvaise réputation par le passé, mais c'est maintenant un jardin apaisé. C'est un jardin où l'on est heureux.

Le jardin que l'on nous prépare détruit tout ce qui était original et tout ce qui faisait notre fierté. Ce quartier qui souffre de nombreux maux n'a pas beaucoup de sujet de fierté. Je rejoins les propos de M. Chavonnet : on nous a beaucoup oubliés dans ce quartier.

Si l'on regarde l'entretien du centre commercial actuel dans ses superstructures, c'est vraiment sale. Aucun entretien n'est fait. La porte du Pont Neuf est grillagée depuis 15 ans. C'est un quartier maltraité.

Il y avait des petites choses dont on était fier, et dont on était heureux, ce sont ces choses-là qu'on détruit en priorité.

Le jardin prévu sera totalement uniforme alors qu'on avait une variété de paysages. Dès qu'on mettra le pied sur cette grande plate-forme, on aura tout vu d'un seul coup d'œil. C'est une vision sécuritaire car tout voir permet soi-disant d'assurer la sécurité, et ce n'est même pas sûr.

En un seul coup d'œil, on aura tout vu. Plus d'intérêt pour la promenade, puisqu'on voit tout en une seule fois. Cela tombe bien, car il n'y aura plus de promenade non plus. A la place d'allées nombreuses, curvilignes, qui permettaient de profiter des différentes zones du jardin, on a des grands boulevards.

Je pose une question au passage : que font les personnes âgées dans ce jardin en hiver et en soirée ? Peut-être allez-vous me répondre Mme Chaleyat ou du moins y réfléchir ?

Je rappelle que les personnes âgées sont des grandes consommatrices des jardins publics. Ce sont des gens qui ont du temps. De plus, dans le quartier, ce sont des résidents qui habitent de tous petits appartements et qui ont besoin de sortir et de respirer. En hiver et en soirée, ces personnes par définition n'iront pas dans les aires de jeux réservées aux enfants, ni dans les zones réservées aux boulistes. Elles n'iront pas se poser sur les escaliers devant Saint-Eustache.

J'ai lu que les plateaux devant le transept feraient 9 cm de haut. On n'est pas à la taille des marches Place des Innocents où les gens s'assoient sur les escaliers, ni aux gradins de l'amphithéâtre actuel. Je voudrais voir une personne de 80 ans s'asseoir sur des plateaux de 9 cm. Se poser à cet endroit, signifie s'asseoir parterre.

[…]

L'axe nord-sud aura une piste cyclable, et ce sera dangereux pour elles. Je pense qu'elles ne pourront pas non plus aller sur l'axe est-ouest, car les vélos qui emprunteront l'axe nord-sud utiliseront l'axe est-ouest.

J'ai bien regardé et il restera aux personnes âgées la petite allée est-ouest au nord qui sera relativement tranquille. Vous pourrez aller de l'est vers l'ouest, et ensuite vous reviendrez de l'ouest vers l'est, mais pour rejoindre les autres zones du jardin, vous aurez beaucoup du mal, car rien n'est prévu.

Il y a une population très importante pour laquelle l'usage du jardin est très important, qui a été totalement négligée et bafouée. Cela ne compte pas, ces gens ne pèsent pas, et d'ailleurs ils n'étaient pas très représentés dans cette assemblée.

Je reviens à ma comparaison entre le jardin actuel et le jardin prévu. D'ailleurs, certaines personnes vont être exclues de ce jardin. Les usages sont très appauvris, car on a tout sacrifié à un usage central qui est celui de la pelouse (grande prairie). On ne le conteste pas, mais il est limité dans le temps, car il sera fermé une partie du temps vu la sollicitation de ces pelouses.

On appauvrit aussi car on a créé une grande place devant la Canopée qui redouble la partie des Innocents. Elle est redondante, elle ne crée pas un usage de plus mais ne fait que redoubler, et détruit de la végétalisation.

Par comparaison avec le jardin actuel qui a prouvé qu'il fonctionnait, on ne sait pas comment fonctionnera ce jardin. M. Mangin et M. Fritz disent que l'on pourra réparer si cela ne va pas. On pouvait déjà réparer ce jardin, mais on ne répare pas aux Halles, on fait des grands projets prestigieux qui coûtent très chers, car on veut épater la galerie. Donc, on ne répare jamais, on fait toujours du nouveau.

Le nouveau a toujours des dysfonctionnements nouveaux. Non, Messieurs Mangin et Fritz, on ne réparera pas votre jardin, pas plus qu'on a réparé celui-ci ou alors ce serait une grande injustice, car dans ce cas pourquoi ne pas garder l'actuel ?

Ce jardin serait formidable pour une sous-préfecture. Tout ça pour ça, il n'a aucun intérêt. Je pense que c'est un jardin qui n'est pas digne du centre de Paris. C'est peut-être un jardin qui sera dangereux au centre de Paris, car c'est un petit champ de Mars aux petits pieds. Franchement, cette opération est assez décevante.

J'avais encore quelques petites remarques à faire. Je plains Mme Hidalgo, car vous avez brandi haut et fort la menace de nous dire : « De toute façon, vous vous plaignez de tout, mais vous allez voir, on va vous river votre clou, et sur la Place Cassin on va faire céder Mangin et obtenir quelque chose ». Ce n'est peut-être pas ainsi que vous l'avez dit, mais c'est ainsi qu'on a l'entendu.

On a eu un faible espoir que, au moins sur l'un des points sur lesquels on s'est battu, on obtiendrait quelque chose.

Je vous signale, Mme Hidalgo que la seule différence entre ce qui nous a été présenté ce soir et ce qui a été présenté en juin 2007, donc au bout d'un an d'effort de nous tous pour obtenir la préservation de la Place Cassin, on a exactement le même dessin, du même parvis, à quelques hauteurs de centimètres près, la seule différence étant que les arbres sont plantés en arrondi. C'est vraiment se moquer de nous, une fois de plus, comme si l'effet de planter les arbres de cette façon restituait la Place Cassin. Vous vous êtes un peu ridiculisez de mon point de vue au passage, car ce n'était pas la peine de nous dire que vous alliez obtenir cela et vous ne l'avez même pas obtenu.

En conclusion, je me demande qui gagne quelque chose à ce jardin ? Je vois deux acteurs qui gagnent.

Nous, les usagers, nous y perdons énormément et c'est clair pour tout le monde. On nous dit que l'Association Accomplir ne représente personne. Je voudrais que vous voyiez les gens qui sont en

train de signer notre pétition, il serait intéressant de venir les voir et vous verriez que l'on est beaucoup plus représentatif que vous ne le croyez. Je suis sûre que les usagers perdent énormément de ce jardin.

Qui gagne à ce jardin ? Pourquoi fait-on cela ? Pourquoi dépenser 220 millions d'euros ? Je vois deux acteurs qui gagnent, M. Mangin qui signe un contrat intéressant, et tant mieux pour lui, et le centre commercial. M. Laborde a l'air très satisfait de ce qui se passe.

Nous espérions que chacun trouve sa place dans ce projet. Il n'y avait pas de raison que le centre commercial soit martyrisé, il devait y trouver sa part, mais les autres aussi ; ce qui n'est pas le cas. Par contre, vous avez gagné un parvis supplémentaire minéralisé qui est de la taille de la Place des Innocents.

Vous avez un parvis côté Lescot. Maintenant, vous avez un parvis gratuit au détriment du jardin, côté jardin, de la taille de la Place des Innocents, c'est formidable, Vous bénéficiez aussi d'un jardin privatif, car le jardin qui sera sur la terrasse -1 devait être la continuité du jardin, mais comme on minéralise la partie en face dans le jardin, il y aura un jardin dont on a compris qu'il serait fermé aux heures qui n'intéresseraient pas le centre commercial. Tout cela gratuitement.

Puis, cette grande allée mettra le centre commercial en majesté. Elle va de la Bourse du Commerce au centre commercial, donc la boucle est bouclée.

Je pense qu'on peut conclure de ce fait qu'on a, conformément à la définition de M. Mangin, véritablement un jardin qui est maintenant franchisé. L'expression a été malencontreusement employée il y a quelques mois, mais c'est vraiment le jardin du forum.

Bravo, M. Laborde et aux représentants d'Unibail qui ne sont pas là. Je pense qu'ils ont fait une bonne affaire, tant mieux pour vous et tant pis pour nous.

Mon dernier mot sera pour dire que cette opération jardin est un immense gâchis. Sur la Canopée, on verra ce qui nous attend et on garde encore quelques petits espoirs. Je suis très en colère contre M. Mangin qui dans le livre qu'il vient de sortir prétend que le projet a été concerté à chaque phase, à la fois avec les riverains, les usagers, les Parisiens.

Je rappelle que la réunion publique de juillet était la première depuis deux ans et demi. Qu'on ne dise pas que cela a été concerté avec les Parisiens.

Quant au travail de concertation, que nous avons eu, c'était vraiment un dialogue de sourd. Les réunions se sont tenues, mais il n'en est rien sorti.

Cela prouve que cette municipalité a une absence totale de savoir-faire de la démocratie participative, et donc une absence totale de crédibilité quand elle revendique la démocratie participative. M. Delanoë a eu l'image de quelqu'un qui écoutait. Là franchement, on veut témoigner autant qu'on le pourra du fait que c'était vraiment une pure fiction, c'est quelqu'un qui n'écoute pas.

La preuve de cette absence totale de savoir-faire et de crédibilité est que ce projet se termine dans le conflit et dans l'amertume de presque tous ceux qui sont autour de cette table.

Je rappelle que pendant la dernière campagne municipale, Mme Wieviorka, candidate socialiste dans le 2ème arrondissement, nous a déclaré sur un ton dont on sentait que cela venait de l'Hôtel de Ville : « Nous voulons que sur le jardin, on aboutisse au même consensus que sur la Canopée ». C'est vraiment ce qui s'appelle une promesse de campagne, car on est vraiment très loin du consensus sur ce jardin.

Si l'on est proche d'un consensus, c'est qu'on est proche d'un consensus contre ce jardin. Mais le consensus pour, c'était vraiment un mensonge de plus, dans toute cette histoire lamentable de ce jardin.

Le mensonge dans la méthode, la médiocrité dans les résultats : voici un jardin qui sera oublié dès qu'il sera inauguré. Je pense que dès que la page sera tournée, on oubliera ce jardin. Les seuls qui s'en souviendront seront les usagers.

Il se rappellera à notre souvenir par tous les dysfonctionnements qu'il provoquera et pour lesquels on aura beaucoup de mal, contrairement ce que laisse entendre M. Fritz, à mobiliser la ville pour qu'elle veuille bien remettre les pieds dans ce quartier pourri des Halles pour arranger un peu les dysfonctionnements qui se présenteront à ce moment-là.

Donc immense gâchis : je ne vous remercie pas Mesdames et Messieurs les élus et je ne vous félicite pas, c'est vraiment lamentable.

M. THIERRY LE ROY : Vous avez été un peu longue, que vous soyez d'accord ou pas.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Excusez-moi, je voudrais parler un petit peu.

M. THIERRY LE ROY : Non, vous avez parlé tout à l'heure.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Madame Hidalgo aussi.

M. THIERRY LE ROY : D'accord ou pas, vous êtes dans le sujet.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Je voudrais relever quelque chose qui a été dit.

M. THIERRY LE ROY : Non, M. Martin, je suis désolé vous n'avez pas la parole.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Cela ne fait rien, je la prends. Y en a marre de ne pas pouvoir parler.

M. THIERRY LE ROY : Vous n'avez pas la parole.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Je voulais reprendre un terme de M. Mangin.

M. THIERRY LE ROY : Je vais être obligé de lever la réunion.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Il a dit textuellement qu'il fallait sortir les jeunes de banlieue du forum, c'est-à-dire les envoyer dans le jardin.

M. THIERRY LE ROY : Non, M. Martin, vous n'avez pas la parole.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Or, je rappellerai que M. Mangin dans son projet initial disait qu'il fallait supprimer l'escalator (le tube) afin que les gens se répartissent dans le forum.

M. THIERRY LE ROY : Je suis désolé pour tous les participants à cette réunion, mais pour ma part, je m'en vais. Je n'accepte pas que vous ne respectiez pas la règle commune.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : La règle aurait été que le garant retransmette quand on voulait des choses.

MME ELISABETH BOURGUINAT : C'est un peu facile, Mme Hidalgo, ayez le courage de répondre aux questions posées.

(Départ du garant).

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Mme Hidalgo, on vous demande de rester, car il faut que vous compreniez ce qui s'est passé ces dernières années.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Là, vous saisissez un alibi, c'est trop facile.

MME ANNE HIDALGO : On a un garant de la concertation qui a organisé la concertation, qui a fixé des règles. Il y a eu des expressions, nous avons un temps de réponse rapide des élus ici présents, on va le faire. On ne reprend pas la parole à cette réunion, car vous l'aviez prise tout à l'heure.

Cette réunion n'est pas destinée à durer toute la nuit, on a entendu un certain nombre de choses. Le garant est parti, je le regrette mais il est là pour faire respecter nos règles, qui ne sont pas respectées. Je demande à Jacques Boutault, puis à Jean-François Legaret, Fabienne Giboudeaux et moi-même de conclure la réunion.

(Protestations dans la salle de Mme Goy-Blanquet)

Jacques Boutault a la parole et uniquement lui.

M. JACQUES BOUTAULT, MAIRE DU 2ÉME ARRONDISSEMENT : Je m'exprime en tant qu'élu local mais aussi comme habitant usager du site. J'ai la double casquette et ce n'est pas pour tenir un discours localiste. D'ailleurs, les habitants ont largement prouvé leur ouverture d'esprit, leur conception d'un site qui doit être ouvert sur Paris et sa métropole. Je tenais à le rappeler.

Néanmoins, je m'exprime avec encore un peu d'espoir que ce point de vue puisse être entendu, et qu'il puisse amener à ce que les aspects qui ont été critiqués du projet par la majorité des associations ou des personnes qui se sont exprimées et que j'ai entendues, puissent avoir une chance d'être entendus. Que cela puisse avoir des conséquences sur le projet qui nous est présenté ici.

Il y a une question philosophique à la base sur laquelle je voudrais m'arrêter très rapidement. Le projet qui nous est présenté part du concept de M. Mangin de la ville passante. C'est un concept très intéressant. On le voit bien dans les documents qui nous sont remis, et d'ailleurs dans le superbe livre que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer sur les Halles, ville intérieure, M. Mangin, que vous réfléchissiez essentiellement en termes de flux.

Je voudrais pointer assez fermement qu'un jardin, ce n'est pas simplement un lieu de flux mais aussi un lieu de rencontres, un lieu de promenade, un lieu où l'on a besoin de calme voire d'isolement.

Le projet qui nous est présenté nie cet usage du jardin, notamment en agissant sur des points symboliques et très identitaires de ce que sont aujourd'hui les Halles. Je ne reviendrai pas dessus, mais notamment le Jardin Lalanne qui est très identitaire, qui a un vécu très fort localement. C'est un point de rencontre où l'on s'arrête, où le quartier se rencontre et rencontre des visiteurs de l'extérieur.

J'ajoute pour un écologiste, raser des arbres en pleine maturité est quelque chose de très douloureux et qui n'est pas du tout compris par de nombreux habitants. Ce jardin, outre ses usages, est aussi un lieu d'une végétation assez diverse et foisonnante.

Idem pour la Place René Cassin. Elle ne semble pas vous plaire car ce n'est pas non plus un lieu passant, et vous voulez en faire un lieu de flux. Or, aujourd'hui, c'est un lieu où l'on s'arrête et où l'on prend le temps en opérant une rupture de rythme dans la ville.

Cela n'existe pas dans votre projet, et c'est là où cela choque énormément d'usagers du site.

Je ne vais pas être beaucoup plus long, je pourrais l'être et je respecte le temps de parole de chacun. Un point qui a été évoqué, je ne suis pas favorable à la piste cyclable, pourtant vous savez que je suis adepte du vélo.

Si vous avez des vélos, vous trouverez des scooters et des motos. Vous ne pouvez pas empêcher l'un si vous autorisez l'autre. Je ne vois pas pourquoi les cyclistes se contenteraient d'être dans l'allée nord-sud, côté ouest que vous leur avez dévolue et pas dans les autres, à partir du moment où ils se sentiront autorisés.

Là dessus encore j'espère pouvoir être influent, pouvoir vous demander de revoir votre copie sur les marches parallèles à Saint-Eustache pour retrouver au moins cet aspect d'amphithéâtre, de lieu où

l'on se pose, où l'on se voit, où l'on se regarde, où l'on prend le temps de vivre la ville autrement que par des questions de flux, comme vous l'envisagez dans votre projet.

M. ANNE HIDALGO : Merci, Jean-François Legaret puis Fabienne Giboudeaux.

M. JEAN-FRANÇOIS LEGARET, MAIRE DU 1ER ARRONDISSEMENT : Je vais essayer aussi d'être bref. J'essaie d'être objectif. Je considère qu'il y a par rapport aux phases antérieures quelques améliorations. Ceci étant, à titre personnel, je ne suis toujours pas convaincu par ce jardin et j'aurai l'occasion de m'exprimer plus longuement.

Pour l'instant, je voudrais me borner simplement à quatre points.

Le premier est une question de méthode. On ne va pas tomber dans la méditation philosophique de la préexistence de l'œuf ou de la poule, mais est-ce la maison ou le jardin ?

A chaque fois, je constate qu'on nous parle soit de la Canopée, soit du jardin. Le jardin tout seul comme on le voit ce soir n'a pas de sens, si l'on ne peut pas le juger dans l'imbrication avec l'ensemble sur les questions d'usage et de flux, je pense qu'il est extrêmement difficile d'avoir une opinion sur une espèce d'île complètement isolée, découpée à l'emporte-pièce.

Je reviens sur les propos de Mme Chaleyat et de M. Clergue-Duval qui connaissent bien le quartier et qui en ont la mémoire. Le parti de M. Arretche il y a 30 ans était aussi un jardin d'un seul tenant. On s'est rendu compte à l'usage que cela ne fonctionnait pas, et il a fallu le cloisonner, créer des espaces réservés aux uns ou aux autres, parce que c'était nécessaire et cela donnait satisfaction.

Aujourd'hui, on recommence du début et on repart sur un plateau unique. Vous verrez que l'usage vous poussera à recréer des différenciations, parce que c'est la vie qui commande. Là, on est sur du conceptuel, on est sur une maquette avec effectivement des formes, des flux, des circulations, mais ce n'est pas ainsi que la vie s'organisera dans le jardin.

Je voudrais enfin rapidement insister sur deux points particuliers.

Concernant le Jardin Lalanne, ce que vous nous proposez n'est pas convaincant. Vous voulez démolir ce jardin avec un argument qui a une part de réalité, Lalanne se trouve être précisément à l'articulation de la Canopée et du Jardin. Donc, le positionnement pose problème, j'en conviens. Mais, que mettez-vous à la place ?

Vous mettez des bosquets très foisonnants. Au lieu de ces bosquets, qu'est-ce qui vous empêcherait de garder peut-être pas la totalité de Lalanne mais au moins des éléments intéressants, et au moins quelque chose qui maintienne l'esprit ? Jacques Boutault l'a écrit, on le sait, les parents apprécient cet endroit, les enfants aussi ils se le sont appropriés. Vous le rasez.

Je pensais honnêtement dans ma grande candeur que vous rasiez le Jardin Lalanne pour aménager une sorte d'ouverture, un aperçu, quelque chose qui mette en communication la Canopée avec Saint-Eustache, mais ce n'est pas cela du tout. Là où je suis placé en tout cas, je bute littéralement sur des bosquets au moins aussi foisonnants, aussi massifs que l'est l'espace Lalanne aujourd'hui. Je ne comprends pas du tout.

Qu'est-ce que la Place René Cassin ? Finalement, c'est d'abord la présence majestueuse de Saint-Eustache. C'est une petite place, d'une dimension modeste, mais qui a une forme d'amphithéâtre ouvert qui magnifie la présence de Saint-Eustache.

C'est l'œuvre de Henri de Miller, qui a été effectivement conçue en même temps que la place. Donc, il y a une osmose entre cette œuvre, qui est belle, appréciée et aimée, d'un bon sculpteur disparu, et cette conception.

Vous nous proposez une commémoration de la Place René Cassin, cela ne nous intéresse pas du tout. C'est rigide, conceptuel et c'est une volée de marches.

Une volée de marches n'est pas une place. Ce n'est ni un hommage à René Cassin qui est quand même un personnage important, ni une révérence minimum à l'égard de la présence de l'élément patrimonial, particulièrement précieux qu'est l'église Saint-Eustache.

Je n'ai pas été convaincu du tout, et d'ailleurs je suis prêt à en faire la démonstration, plan en main, que l'emprise de la Place René Cassin occuperait trop d'espace. De mon point de vue personnel, qui ne s'impose à personne, je ne demande pas que l'on fasse du fétichisme et que l'on conserve la totalité des gradins. Avec les rigoles d'eau dans les gradins, on ne peut pas s'asseoir.

Mais, et je m'exprime au nom d'un certain nombre d'habitants qui m'en parlent, nous demandons de garder au moins ce qui fait la qualité de cet amphithéâtre, c'est-à-dire ce qui est au sol, le dessin et le schéma général. Je ne suis pas convaincu par ce que vous nous proposez à la place, je vous le dis et je m'exprimerai plus officiellement.

MME FABIENNE GIBOUDEAUX : Je vais répondre à certaines questions qui n'ont pas obtenu de réponses précises. On ne voit pas les jeux d'enfants sur la maquette. Si l'on avait mis des jeux d'enfants classiques, on n'aurait dit que ce n'était pas cela qu'on voulait. On aura une idée plus précise en volume des jeux d'enfants à partir du moment où les candidats seront choisis pour la conception des jeux, sachant qu'on leur a donné une grande liberté.

Il est difficile aujourd'hui, et nous l'avons déjà dit en atelier, de mettre des images et des volumes. On est dans une totale liberté avec un cahier des charges très ouvert, où l'on peut utiliser des niveaux en hauteur et en creusant dans le sol, des matériaux différents.

Ainsi, aujourd'hui, on ne peut donner d'images car on n'a pas encore choisi les concepteurs. Pour répondre à la question : « à quel moment, aura-t-on une maquette ? ». On aura une maquette en septembre 2009 qu'on pourra intégrer, avec une image en volumes de ce que seront les jeux d'enfants.

Des questions ont été posées sur le phasage. Cela a été dit par M. Franjou, et je le répète, la première phase est la réalisation de la partie sud du jardin, avec les jeux d'enfants pour permettre une livraison en 2010, période sur laquelle on s'était engagé afin d'éviter une rupture d'usage du jardin Lalanne existant.

Des questions ont été posées sur l'évolution et ce qui reste à concerter de ce projet. C'est une question intéressante dans l'aspect évolutif. Je pense qu'on a encore beaucoup de choses à concerter, mais ce soir il était important de partir sur un avant-projet. Ce n'est pas un projet terminé.

Sur la Place René Cassin, il reste des ajustements à faire, tant au niveau du mobilier urbain, peut-être de sa forme précise pour affiner les choses. C'est là-dessus que l'on reviendra devant vous pour la concertation. C'est tout un travail en finesse qui doit être fait, à partir du moment où l'on se met d'accord sur un projet pour que les choses avancent, et que l'équipe Seura puisse enfin rentrer un peu plus dans les détails.

Je suis d'accord sur le fait qu'il manque encore beaucoup de choses aussi sur les kiosques. Les propositions faites ne seront peut-être pas l'emplacement de ces kiosques. Je pense aussi qu'on doit inventer de nouvelles choses. Ce ne sera pas un kiosque classique, les jeunes ont une demande. Ce jardin doit être ouvert aux jeunes. Peut-être faut-il inventer quelque chose, avec mon collègue adjoint chargé de la jeunesse, M. Julliard, nous y travaillerons, avec un appel d'offres original sur ce qu'est un kiosque aujourd'hui dans un jardin contemporain.

Il y a encore de nombreux points qui seront concertés et qui donneront (ce que l'on nous reproche aujourd'hui) une image plus humaine de ce jardin et plus habité.

Sur la végétation, un atelier sur les arbres a eu lieu. On a expliqué pourquoi on va enlever des arbres, certains ne grandissent plus, d'autres ont besoin d'être replantés. Si l'on enlève des arbres, ce ne seront pas n'importe lesquels mais avec des choix tout à fait écologiques afin de permettre un meilleur développement, pas les planter de façon trop serrée, ni dans des conditions où ils ne peuvent pas évoluer.

Je tiens à répéter que nous avons fait un atelier sur ce sujet. Un fin travail est fait par les paysagistes, dont on n'a pas toujours la reconnaissance. C'est un travail sur le végétal. Les jardins ne sont pas que de la décoration, mais comportent aussi des plantes qui ont besoin de pousser, de se développer dans un certain contexte.

De ce point de vue, ce jardin apporte beaucoup de progrès par rapport au jardin existant, avec beaucoup de plantes qui aujourd'hui n'arrivent pas à pousser.

Je le visite fréquemment, car l'Hôtel de Ville n'est pas loin. Quand j'ai commencé à avoir ce dossier en charge, j'ai fait beaucoup de visites avec des personnes très différentes. J'ai d'ailleurs appris beaucoup de choses sur ce jardin et je continuerai à en apprendre. Ne vous inquiétez pas sur mon goût pour les promenades.

Sur le budget, j'ai appris avec bonheur que j'avais 220 millions d'euros pour ce jardin. Avec un tel budget, je pourrais réaliser deux mandatures de 2 fois 30 ha de jardin, merci de me l'avoir accordé.

(Mouvements dans la salle).

Ce sera une trentaine de millions d'euros pour le jardin. J'ai un budget et en tant qu'élue, je suis responsable de mon budget. Je tiens à dire que le jardin ne représente pas 220 millions d'euros. Je le redirai à qui le voudra, et ce sera même dit publiquement. Ce sont des informations que je trouve assez lamentables vis-à-vis de la population, de dire qu'on dépense de l'argent sans compter à Paris.

Je ne vais pas refaire l'histoire, n'y étant pas, je ferais un mauvais récit. Je pense qu'il faut faire des choses pour l'avenir, pour les personnes qui vivent dans ce quartier et pour les enfants qui vont arriver.

MME ANNE HILDAGO : Quelques mots en conclusion, vous vous êtes adressés à David Mangin et à Patrick Berger, mais c'est à nous qu'il faut s'adresser. Les propositions qui nous sont faites là sont reprises par la Ville et l'engagent. Cessons de nous adresser, comme à des personnes extérieures qui décideraient pour nous, alors que les décideurs sont ici, c'est la majorité municipale.

Je constate, réunion après réunion, qu'il y a toujours un désaccord de fond exprimé par un certain nombre sur le projet, la conception initiale. C'est ainsi, on en a parlé à plusieurs reprises. On a expliqué que les groupes de travail, les réunions de concertation visaient à évoluer sur un certain nombre de points. Le groupe de travail d'aujourd'hui était consacré au jardin, mais sur lequel nous avons souhaité avec Fabienne Giboudeaux et les architectes avoir une maquette présentant l'ensemble, car c'est plus confortable de réfléchir en ayant cet objet sous les yeux.

Le groupe de travail de ce soir visait à marquer les évolutions notamment sur trois points, qui ont été largement évoqués par le passé : la Place René Cassin, le lien entre Canopée et Jardin, et la liaison nord-sud.

Ces points ont été présentés, et je remercie toutes les équipes d'avoir travaillé. Je constate des évolutions importantes, qu'il y a encore des éléments sur lesquels on peut évoluer, mais en tous les cas sur cet avant-projet qui nous est présenté ce soir, il y a des évolutions importantes. Bien sûr, ce n'est pas une remise en cause du principe de départ.

Je comprends et je respecte le point de vue de celles et ceux qui considèrent que tant qu'on n'en viendrait pas à la remise en cause du principe et de la conception d'origine, ils ne seront pas satisfaits. Sauf que nous avons dit, et ce depuis longtemps, que le temps de la conception était passé, et que nous étions dans un temps différent, celui de la réalisation. Cette réalisation supposait quelques évolutions dont nous avons parlé ce soir.

Je constate les points de désaccord. C'est ainsi dans la concertation, on cherche le consensus mais pour le trouver il faut être plusieurs. Il est clair que cela ne se fait pas tout seul. Ce n'est pas une question de faute, mais c'est un constat. Je pense que chacun ici, nos prédécesseurs et nous-mêmes, tout le monde a sa part de responsabilité et que cette responsabilité est collective.

Le dernier élément que je voudrais indiquer porte sur le calendrier. Il y aura mi-novembre un groupe de travail sur la Canopée, avant la présentation de l'avant-projet sommaire sur la Canopée et avant le dépôt du permis de construire fin novembre.

Il y aura aussi un groupe de travail sur les jeunes et la dynamique métropolitaine avec Bruno Julliard. Courant novembre ou décembre, ce groupe de travail se tiendra.

Un groupe de travail a été suggéré à plusieurs reprises sur la question des populations fragiles (SDF), Olga Trostiansky, notre collègue, souhaite tout à fait s'investir et travailler peut-être à partir d'une étude qui pourra être réalisée avec les associations qui connaissent bien les lieux et un certain nombre de personnes relevant de ces populations fragiles qui ne sont pas sédentarisées dans ce quartier, mais pour certaines presque. Ce travail devrait intervenir courant novembre.

Un travail aussi avec Annick Lepetit sur les espaces publics et les flux aura lieu.

Donc, encore un certain nombre de concertations, avant l'étape décisive, mais qui n'arrête pas tout, à savoir le dépôt du permis de construire de la Canopée.

Je voudrais terminer en disant que tous les points de vue sont respectables, y compris celui des commerçants. Qu'on vienne m'expliquer qu'une ville sans commerce peut vivre, qu'on me donne des exemples. Tous les exemples de cités conçues sans penser la densité ou les commerces vivent mal. Prenez l'exemple de Vaulx-en-Velin, d'un certain nombre de quartiers qu'on trouve autour de Paris, vous verrez bien comment la dynamique ou l'absence de dynamique commerciale ou l'absence de prise en compte de la question du commerce qui n'est pas quelque chose de contestable, peut influer. On a besoin aussi du commerce pour vivre dans une ville, ne serait-ce que pour trouver des services, des biens. Ce qui a été dit par certains sur le fait que ce projet serait tiré par sa dimension commerciale n'est pas en soi acceptable.

Il y a au départ un pôle commercial, un des principaux pôles commerciaux d'Europe qui se trouve là, qui fait vibrer et qui rythme une partie de l'activité de la ville, avec cet espace qui existe, qui va être rénové J'ai bien entendu ce que vous avez dit, M. Laborde, sur le besoin aussi de réfléchir à ce confort pour le personnel travaillant au forum. Aux côtés de cette préoccupation, le forum est là depuis longtemps, et de cette réalité il nous faut inventer aussi une vie avec le jardin qui est un espace pour les riverains, pour les usagers du cœur de Paris, mais qui n'appartient pas uniquement aux usagers du cœur de Paris.

Je sais que c'est difficile à admettre, mais cet espace appartient à beaucoup de gens : à l'ensemble des Parisiens et aux métropolitains. C'est un espace que nous avons en partage.

Dernier mot de cette soirée, je remercie vraiment les équipes, notamment les équipes d'architectes qui ne travaillent pas qu'avec cette idée de gérer des flux. Un architecte sait très bien que son métier ne consiste pas à être là pour organiser des flux dans une ville, c'est ce qu'on demande à des ingénieurs qui travaillent sur les questions de transport et de déplacements.

Je remercie les architectes d'avoir aussi su apporter une vision de la ville, une vision de ce quartier, en tous les cas avec le peu de légitimité qui est le mien, c'est-à-dire celui d'une équipe qui a quand même été relativement approuvée aux dernières élections municipales, je peux vous dire que je suis plutôt fière du travail qui s'accomplit, et j'espère que cette responsabilité, cette volonté de rechercher le consensus sera un peu plus partagée dans les réunions ultérieures. Je vous remercie.